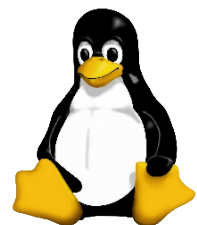
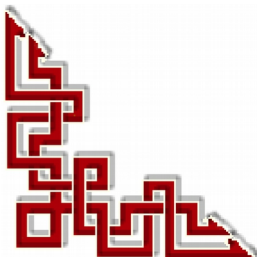


RF-232

Micronator

LibreOffice
Configuration détaillée



© RF-232, Montréal 2014,
6447, avenue Jalobert, Montréal. Québec H1M 1L1

Tous droits réservés RF-232

Licence publique générale GNU

Permission vous est donnée de copier, distribuer et/ou modifier ce document selon les termes de la **Licence publique générale GNU**, version 3, 29 juin 2007 publiée par la Free Software Foundation Inc; sans section inaltérable, sans texte de première page de couverture et sans texte de dernière page de couverture. Une copie de cette licence est incluse dans la section appelée **GNU GENERAL PUBLIC LICENSE** de ce document, page: [25](#).

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ce document est uniquement destiné à informer. Les informations, ainsi que les contenus et fonctionnalités de ce document sont fournis sans engagement et peuvent être modifiés à tout moment. *RF-232* n'offre aucune garantie quant à l'actualité, la conformité, l'exhaustivité, la qualité et la durabilité des informations, contenus et fonctionnalités de ce document. L'accès et l'utilisation de ce document se font sous la seule responsabilité du lecteur ou de l'utilisateur.

RF-232 ne peut être tenu pour responsable de dommages de quelque nature que ce soit, y compris des dommages directs ou indirects, ainsi que des dommages consécutifs résultant de l'accès ou de l'utilisation de ce document ou de son contenu.

Chaque internaute doit prendre toutes les mesures appropriées (*mettre à jour régulièrement son logiciel antivirus, ne pas ouvrir des documents suspects de source douteuse ou non connue*) de façon à protéger le contenu de son ordinateur de la contamination d'éventuels virus circulant sur la Toile.

Avertissement

Bien que nous utilisions ici un vocabulaire issu des techniques informatiques, nous ne prétendons nullement à la précision technique de tous nos propos dans ce domaine.

Sommaire

I-	Configuration détaillée.....	4
A)	Description générale.....	4
	1. <i>Introduction</i>	4
B)	À propos de ce document.....	5
	1. <i>Copyright</i>	5
	2. <i>Contributeurs</i>	5
	3. <i>Traducteurs</i>	5
	4. <i>Retours</i>	5
	5. <i>Remerciements</i>	5
	6. <i>Date de publication et version du logiciel</i>	5
	7. <i>Note pour les utilisateurs Mac</i>	5
C)	Configuration.....	6
	1. <i>Choisir les options pour tout LibreOffice</i>	6
	2. <i>Choisir les options pour charger et enregistrer les documents</i>	15
	3. <i>Choisir les paramètres linguistiques</i>	19
	4. <i>Choisir les options Internet</i>	20
	5. <i>Contrôler les fonctions d'autocorrection de LibreOffice</i>	21
	<i>Crédits</i>	22

I- Configuration détaillée

A) Description générale

1. Introduction

Ce document présente la configuration détaillée de **LibreOffice** et se veut une nouvelle mise en page du document original suivant:

Référence: https://wiki.documentfoundation.org/images/0/03/0102GS35FR-ParametrerLibO_v1.pdf

1.1. Note au lecteur

* Les captures d'écrans ne sont que des références.

** Les informations écrites ont préséance sur celles retrouvées dans les captures d'écrans. Veiller à se référer aux différents tableaux lorsque ceux-ci sont présents.

1.2. Conventions

Toutes les commandes à entrer à la console sont en **gras**. Les affichages à surveiller sont en **rouge** ou en **bleu**.

```
# ping 192.168.1.129
192.168.1.129 is alive
#
```

Les liens de référence internet sont en [bleu](#) et ceux intra document en [bleu](#).



Manipulation, truc ou ruse pour se tirer d'embaras.



Une recommandation ou astuce.



Une note.



Une étape, note ou procédure à surveiller.



Paragraphe non complété ou non vérifié.

B) À propos de ce document

1. Copyright

Ce document est sous Copyright © 2010–2012 par ses contributeurs comme indiqué ci-dessous. Vous pouvez le distribuer et/ou le modifier, sous les termes des licences GNU General Public License (<http://www.gnu.org/licenses/gpl.html>), version 3 ou ultérieure, ou Creative Commons Attribution License (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>), version 3.0 ou ultérieure. Tous les noms de marque à l'intérieur de ce guide appartiennent à leur propriétaire légitime.

2. Contributeurs

Ron Faile Jr. Hazel Russman Jean Hollis Weber

3. Traducteurs

Sophie Gautier (sophie.gautier@documentfoundation.org).
Relecteurs: Pierre-Yves Samyn, Philippe Clément

4. Retours

Veuillez envoyer vos commentaires ou suggestions à propos de ce document à: discuss@fr.libreoffice.org.

5. Remerciements

Ce chapitre est basé sur le Chapitre 1 du [Getting Started with OpenOffice.org](http://www.libreoffice.org/getting-started). Les contributeurs à ce chapitre sont:

Agnes Belzunce Daniel Carrera Peter Hillier-Brook
Stefan A. Keel Jean Hollis Weber Michele Zarri

6. Date de publication et version du logiciel

Publié le 31 janvier 2012. Basé sur LibreOffice 3.5.

7. Note pour les utilisateurs Mac

Certaines combinaisons de touches et éléments de menu sont différents sur un Mac par rapport à ceux utilisés sous Windows et Linux. Le tableau ci-dessous donne les correspondances communes pour les instructions données dans ce chapitre. Pour une liste plus détaillée, veuillez vous référer à l'aide en ligne.

<i>Windows ou Linux</i>	<i>Équivalent Mac</i>	<i>Effet</i>
Sélection Outils Options	LibreOffice Préférences	Accès aux options de paramétrage
Clic avec le bouton droit (<i>Clac</i>)	[Ctrl]+clic	Ouvre un menu contextuel
[Ctrl] (Contrôle)	[⌘] (<i>Commande</i>)	Utilisé avec les autres touches
[F5]	[Maj]+[⌘]+[F5]	Ouvre le Navigateur
[F11]	[⌘]+T	Ouvre la fenêtre Style et Formatage

Configuration

1. Choisir les options pour tout LibreOffice

Cette section couvre certains des paramètres qui s'appliquent à toutes les composantes de LibreOffice. Pour obtenir des informations sur des paramètres qui ne seraient pas expliqués ici, veuillez vous référer à l'aide en ligne.

Cliquez sur **Outils | Options**. La liste sur la partie gauche de la boîte de dialogue **Options – LibreOffice** varie en fonction de la composante LibreOffice ouverte. Les illustrations de ce chapitre montrent la liste telle qu'elle apparaît lorsqu'un document Writer est ouvert.

Cliquez sur la marque (*un + ou un triangle*) en face de LibreOffice sur le côté gauche. Une liste d'onglets se déroule. Sélectionner un élément de la liste affiche les éléments correspondants dans la partie droite de la boîte de dialogue.



Le bouton **Retour** (*non montré dans l'illustration; situé en bas à droite de la boîte de dialogue Options*) a le même effet sur tous les onglets de la boîte de dialogue **Options**. Il restaure les options aux valeurs qui étaient en place lorsque vous avez ouvert LibreOffice.

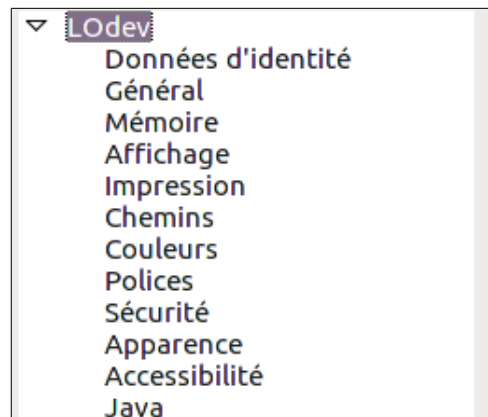


Figure 1: Options LibreOffice.

1.1. Options Données d'identité

Parce que LibreOffice utilise le nom et les initiales stockés dans **LibreOffice – Données d'identité** pour plusieurs paramétrages, incluant les propriétés du document (*les informations 'créé par' et 'édité par'*) et le nom de l'auteur des notes et modifications, vous souhaitez vous assurer que des données correctes apparaissent ici.

Remplissez les champs (*montrés en Figure 2*), corrigez ou supprimez toute information incorrecte.

Si vous utilisez une version de LibreOffice autre que française, certains champs peuvent s'afficher de façon différente de celle montrée dans l'illustration.

Adresse	
Société	<input type="text" value="The Document Foundation"/>
Prénom/Nom/Initiales	<input type="text" value="Sophie"/> <input type="text" value="Gautier"/> <input type="text" value="SG"/>
Rue	<input type="text"/>
Code postal/Ville	<input type="text"/> <input type="text"/>
Pays/Région	<input type="text"/>
Titre/Position	<input type="text"/> <input type="text"/>
Tél. (domicile/bureau)	<input type="text"/> <input type="text"/>
Fax / e-mail	<input type="text"/> <input type="text"/>

Figure 2: Remplir les données d'identité.

1.2. Options générales

Les options de l'onglet **LibreOffice – Général** sont décrites ci-dessous.

Aide - Infobulles

Lorsque les **Infobulles** sont activées, un ou deux mots apparaissent lorsque vous maintenez le pointeur de la souris sur une icône ou un champ, sans cliquer.

Aide - Infoballons

Lorsque les **Infoballons** sont activés, une brève description de la fonction d'une icône particulière, d'une commande de menu ou d'un champ dans une boîte de dialogue apparaît lorsque vous maintenez le pointeur de la souris sur l'élément.

Assistant

Pour désactiver l'assistant (*similaire à l'assistant Microsoft Office*), désélectionnez cette option. Pour restaurer le comportement par défaut, cliquez sur le bouton **Rétablir l'assistant**.

Boîtes de dialogue Ouvrir/Enregistrer – Utiliser les boîtes de dialogue LibreOffice

Pour utiliser les boîtes de dialogue **Ouvrir** et **Enregistrer** standard à votre système d'exploitation, désélectionnez l'option **Utiliser les boîtes de dialogue LibreOffice**. Lorsque cette option est sélectionnée, les boîtes de dialogue **Ouvrir** et **Enregistrer** fournies par LibreOffice sont utilisées. Voir le chapitre 1, [Introduction à LibreOffice](#) pour des informations supplémentaires sur les boîtes de dialogue **Ouvrir** et **Enregistrer** de LibreOffice. Ce document utilise les boîtes de dialogue **Ouvrir** et **Enregistrer** de LibreOffice dans ses illustrations.

Boîte de dialogue Ouvrir/Enregistrer – Afficher d'abord la boîte de dialogue ODMA DMS

(*Windows uniquement*) si vous avez le client GroupWise installé sur l'ordinateur, vous pouvez sélectionner cette option pour que LibreOffice vous propose les documents à partir de GroupWise, ou enregistre les documents dans GroupWise. Si le client GroupWise n'est pas installé, cette option n'a pas d'effet.

Options d'impression – Utiliser les boîtes de dialogue LibreOffice

Pour utiliser les boîtes de dialogue d'impression standard à votre systèmes d'exploitation, désélectionnez l'option **Utiliser les boîtes de dialogue LibreOffice**. Lorsque cette option est sélectionnée, les boîtes de dialogues d'impression fournies avec LibreOffice sont utilisées. Ce document utilise les boîtes de dialogue d'impression de LibreOffice dans ses illustrations.

Statut du document – Impression: spécification du statut "document modifié"

Si cette option est sélectionnée, alors la prochaine fois que vous fermerez le document après impression, la date d'impression sera enregistrée dans les propriétés du document comme une modification et il vous sera demandé d'enregistrer de nouveau le document, même si vous n'avez procédé à aucune autre modification.

Statut du document – Autoriser l'enregistrement même lorsque le document n'est pas modifié

Normalement lorsqu'un document n'a pas été modifié, l'option de menu **Fichier | Enregistrer** et l'icône **Enregistrer** de la barre d'outils **Standard** sont désactivées et le raccourci clavier **[Ctrl]+S** n'a pas d'effet. Sélectionnez cette option pour permettre aux documents d'être enregistrés même lorsqu'ils n'ont pas été modifiés.

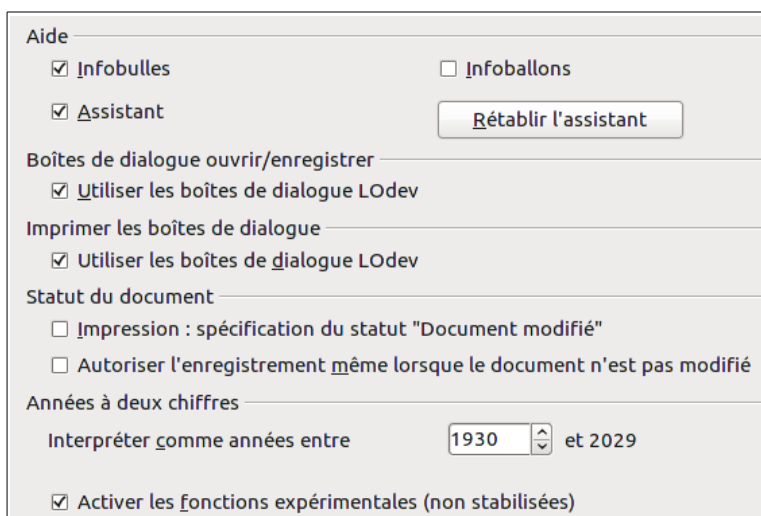


Figure 3: Définir les options générales de LibreOffice.

Années à deux chiffres

Spécifie comment les années sur deux chiffres sont interprétées. Par exemple, si l'année sur deux chiffres est paramétrée sur 1930, et que vous saisissez la date 1/1/30 ou ultérieure dans votre document, la date est interprétée comme 1/1/1930 ou ultérieure. Une date "antérieure" est interprétée comme étant du siècle suivant; c'est à dire que 1/1/20 est interprétée comme 1/1/2020.

Activer les fonctions expérimentales (instables)

Pour tester deux fonctions expérimentales dans LibreOffice (*l'édition des formules en ligne et l'enregistrement des macros*), sélectionnez cette option.

1.3. Options de mémoire

Dans la boîte de dialogue **Options**, cliquez sur **LibreOffice | Mémoire**. Ces options contrôlent comment LibreOffice utilise la mémoire de votre ordinateur et la capacité de mémoire dont il a besoin. Avant de faire des modifications, veuillez prendre ces points en considération:

- D'avantage de mémoire peut rendre LibreOffice plus rapide et plus pratique (*par exemple plus d'étapes d'annulation nécessitent plus de mémoire*); mais en revanche, cela fait moins de mémoire disponible pour les autres applications et vous pourriez finalement manquer de mémoire.
- Si vos documents contiennent beaucoup d'objets tels que les images, ou de gros objets, les performances de LibreOffice peuvent être améliorées si vous augmentez la mémoire de LibreOffice ou la mémoire par objet. Si vous trouvez que les objets ont tendance à disparaître dans un document qui en contient beaucoup, augmentez le nombre d'objets en cache (*les objets sont toujours dans le fichier, même si vous ne pouvez pas les voir à l'écran*).
- Pour lancer le **Démarrage rapide** (*une icône sur le bureau ou dans la barre des tâches*) lorsque vous démarrez votre ordinateur, sélectionnez l'option en bas de la boîte de dialogue. Cela permettra à LibreOffice de démarrer plus vite; en revanche LibreOffice occupera alors de la mémoire même lorsque vous ne l'utilisez pas. Cette option (*appelée Activer le démarrage rapide dans la barre des tâches sous Linux*) n'est pas disponible sous Mac OS ou sur un système où le module **Démarrage rapide** n'est pas installé.



Figure 4: Choisir les options de mémoire des applications LibreOffice.

1.4. Options Affichage

Les options sur l'onglet **LibreOffice – Affichage** affectent l'apparence de la fenêtre du document et la façon dont elle se comporte. Certaines de ces options sont décrites ci-dessous. Paramétrez-les afin qu'elles correspondent à vos préférences.

Interface utilisateur – Échelle

Si le texte dans les fichiers d'aide ou dans les menus de l'interface utilisateur de LibreOffice est trop petit ou trop grand, vous pouvez le modifier en spécifiant un facteur d'échelle. Parfois une modification ici peut avoir un résultat inattendu, en fonction des polices d'écran sur votre système. Cependant cela n'affecte pas la taille de police du texte dans votre

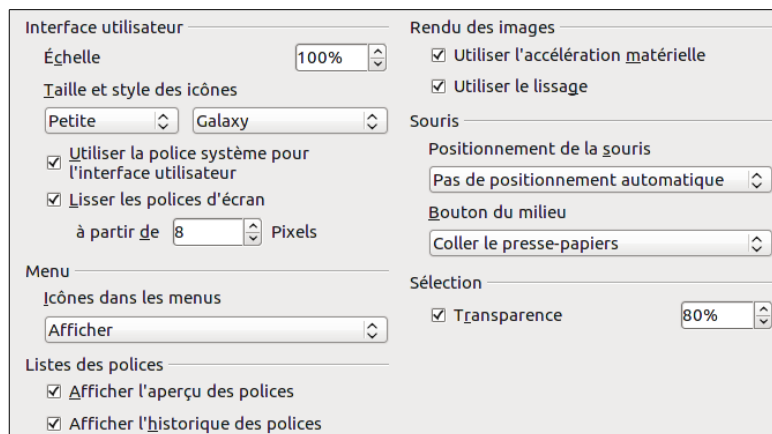


Figure 5: Choisir les options d'affichage des applications LibreOffice.

document.

Interface utilisateur – Style et taille des icônes

Le premier champ spécifie la taille d'affichage des icônes dans les barres d'outils (*automatique, petites ou grandes*). L'option de taille automatique des icônes utilise le paramétrage de votre système d'exploitation. Le second champ spécifie le style d'icônes (*thème*); ici l'option **Automatique** utilise un jeu d'icônes compatible avec votre système d'exploitation et choix de bureau: par exemple, KDE ou Gnome sous Linux.

Interface utilisateur – Utiliser la police système pour l'interface utilisateur

Si vous préférez utiliser la police système (*la police par défaut de votre ordinateur et de votre système d'exploitation*) au lieu de la police fournie par LibreOffice pour l'interface utilisateur, sélectionnez cette option.

Interface utilisateur – Lissage des polices d'écran

(*Non disponible sous Windows; non montré dans la [Figure 8](#)*.) Sélectionnez cette option pour lisser l'apparence du texte à l'écran. Saisissez la plus petite taille de police pour appliquer le lissage.

Menu – icônes dans les menus

Rend les icônes ainsi que le texte visibles dans les menus.

Listes de police – Afficher un aperçu des polices

Rend la liste des polices visibles comme dans la [Figure 6](#) avec les noms de police montrant un exemple de la police; avec cette option désélectionnée, la liste de polices montre uniquement le nom des polices, sans leur formatage d'exemple [Figure 7](#). Les polices que vous voyez listées sont celles qui sont installées sur votre système.

Les polices qui sont réglées pour fonctionner avec un script spécifique, tel que l'arabe, le malayalam, etc... affichent maintenant un aperçu supplémentaire d'exemple de texte dans le script cible.

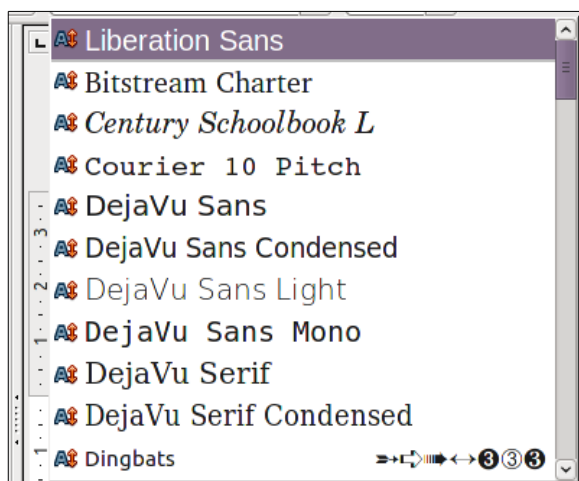


Figure 6: Liste des polices avec aperçu.

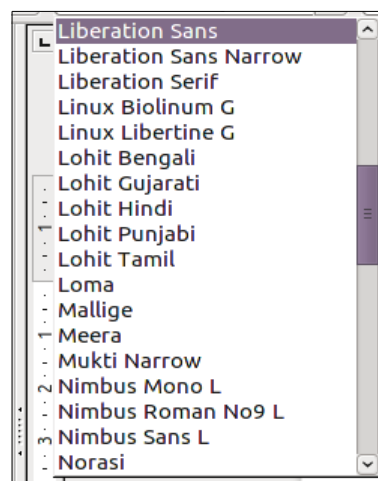


Figure 7: Liste des polices sans aperçu.

Listes de police - Afficher l'historique des polices

Affiche les cinq dernières polices que vous avez assignées au document actif en haut de la liste des polices. Si non, les polices sont affichées par ordre alphabétique.

Rendu des images – Utiliser l'accélération matérielle

Accède directement au fonctionnalités matérielles de l'adaptateur d'affichage graphique pour améliorer l'affichage à l'écran. Non pris en charge par tous les systèmes d'exploitation et les distributions LibreOffice.

Rendu des images – Utiliser le lissage

Active et désactive le lissage ce qui rend l'affichage de la plupart des objets graphiques plus doux et avec moins d'artefacts. Non pris en charge par tous les systèmes d'exploitation et les distributions LibreOffice.



Appuyez sur **[Maj]+[Ctrl]+R** pour restaurer ou rafraîchir l'affichage du document actif.

Positionnement de la souris

Indique où et comment le pointeur de la souris sera positionné dans les boîtes de dialogue nouvellement ouvertes.

Bouton du milieu de la souris

Définit la fonction du bouton du milieu de la souris.

- **Défilement automatique** – glisser tout en pressant le bouton de la souris bascule l'affichage.
- **Coller le presse-papiers** – appuyer sur le bouton du milieu de la souris insère le contenu du "presse-papiers de sélection" à la position du curseur.

Le "presse-papiers de sélection" est indépendant du presse-papiers normal que vous utilisez par **Édition | Copier/couper/coller** ou leur raccourci clavier respectif et le "presse-papiers de sélection" peut contenir un contenu différent en même temps.

Fonction	Presse-papiers	Presse-papiers de sélection
Copier le contenu	Édition Copier [Ctrl]+C	Sélectionne le texte, tableau ou l'objet.
Coller le contenu	Édition Coller [Ctrl]+V colle le contenu à la position du curseur	Cliquer sur le bouton du milieu colle à la position du curseur de la souris.
Coller dans un autre document	Pas d'effet sur le contenu du presse-papiers.	La dernière sélection constitue le contenu du presse-papiers de sélection.

Sélection – Transparence

Définit l'apparence du texte sélectionné ou des images qui apparaissent avec un arrière plan ombré et coloré (*en fonction du thème de votre environnement*). Pour rendre cet arrière plan plus ou moins foncé, augmentez ou diminuez la valeur dans **Transparence**.

Si vous préférez que l'objet sélectionné apparaisse dans une couleur inversée (*texte blanc sur un arrière-plan foncé*) désélectionnez cette option.

1.5. Options d'impression

Sur l'onglet **LibreOffice – Impression**, définissez les options d'impression qui correspondent à votre imprimante par défaut et votre méthode d'impression courante.

Dans la section **Avertissements d'impression** en bas de la fenêtre, choisissez si vous voulez être averti lorsque la taille et l'orientation spécifiées dans votre document ne correspondent pas à la taille ou à l'orientation disponibles pour votre imprimante. Le fait d'activer ces avertissements peut être assez utile si



Figure 8: Choisir les options d'impression générales à appliquer à tous les composants LibreOffice.

vous travaillez avec des documents produits par des personnes dans d'autres pays ou les standards de taille sont différents des vôtres.



Si vos impressions sont mal placées sur la page ou coupées en haut, en bas ou sur les côtés, ou encore si l'imprimante refuse d'imprimer, la cause la plus probable est une incompatibilité de taille de la page.

1.6. Options de chemin

Sur l'onglet **LibreOffice – Chemin**, vous pouvez modifier l'emplacement des fichiers associés avec ou utilisés par LibreOffice afin que cela corresponde à votre façon de travailler. Sur un système Windows, par exemple, vous pouvez souhaiter stocker les documents pas défaut ailleurs que dans Mes documents.

Pour faire des modifications, sélectionnez un élément de la liste montrée à la [Figure 9](#) et cliquez sur **Éditer**. Dans la boîte de dialogue **Sélectionner un chemin** (non montrée; elle peut aussi être nommée **Éditer les chemins**) ajoutez ou supprimez des dossiers comme souhaité puis cliquez sur **OK** pour revenir à la boîte de dialogue **Options**. Remarquez que certains éléments peuvent avoir au moins deux chemins de listes: l'un vers un répertoire partagé (qui peut être sur un réseau) et un vers le répertoire de l'utilisateur (normalement sur l'ordinateur de l'utilisateur).

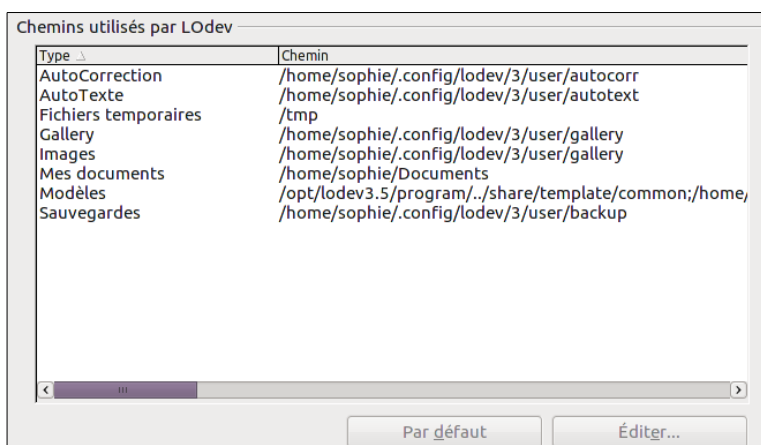


Figure 9: Affichage des chemins utilisés par LibreOffice.

Pour faire des modifications, sélectionnez un élément de la liste montrée à la [Figure 9](#) et cliquez sur **Éditer**. Dans la boîte de dialogue **Sélectionner un chemin** (non montrée; elle peut aussi être nommée **Éditer les chemins**) ajoutez ou supprimez des dossiers comme souhaité puis cliquez sur **OK** pour revenir à la boîte de dialogue **Options**. Remarquez que certains éléments peuvent avoir au moins deux chemins de listes: l'un vers un répertoire partagé (qui peut être sur un réseau) et un vers le répertoire de l'utilisateur (normalement sur l'ordinateur de l'utilisateur).



Vous pouvez utiliser les entrées dans la boîte de dialogue **LibreOffice – Chemins** pour compiler une liste de fichiers, tels que ceux contenant les **AutoTextes** que vous devez sauvegarder ou copier vers un autre ordinateur.

1.7. Options de couleur

Sur l'onglet **LibreOffice – Couleurs**, vous pouvez spécifier les couleurs à utiliser dans les documents LibreOffice. Vous pouvez sélectionner une palette de couleurs, éditer une couleur existante et définir de nouvelles couleurs. Ces couleurs sont stockées dans votre palette de couleurs et sont alors disponibles dans tous les composants LibreOffice.

Pour modifier une couleur:

- 1) Sélectionnez la couleur à modifier dans la liste ou à partir de la palette.
- 2) Sélectionnez les nouvelles valeurs qui définissent la couleur. Vous pouvez choisir un système **RVB** (Rouge, Vert, Bleu) ou **CMJN** (Cyan, Magenta, Jaune, Noir) pour spécifier vos couleurs. La couleur modifiée apparaît dans la partie basse des zones d'aperçu en haut.
- 3) Modifiez le **Nom** si nécessaire.
- 4) Cliquez sur le bouton **Modifier**. La couleur nouvellement définie est maintenant listée dans la palette de

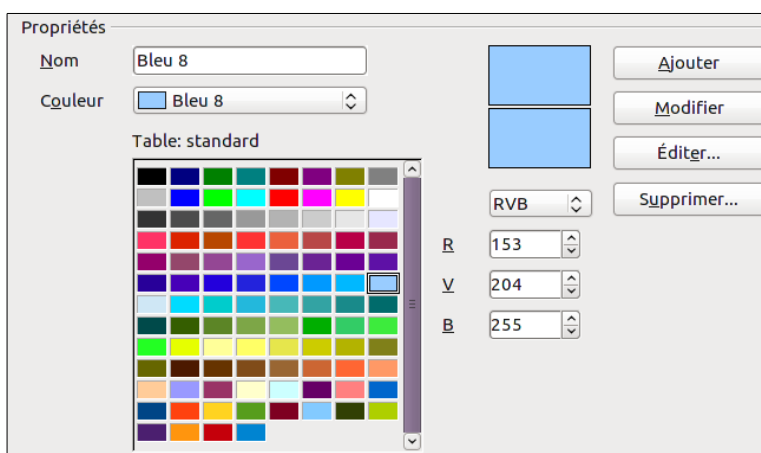


Figure 10: Définir les couleurs à utiliser dans les palettes de LibreOffice.

couleurs.

Alternativement, cliquez sur le bouton **Éditer** pour ouvrir la boîte de dialogue Couleurs, montrée à la [Figure 11](#). Ici vous pouvez sélectionner une couleur à partir de l'une des fenêtres de couleur dans la partie supérieure, ou vous pouvez saisir les valeurs dans la partie inférieure en utilisant au choix des valeurs de **RVB**, **CMJN** ou **TSL** (*Teinte, Saturation, Luminosité*).

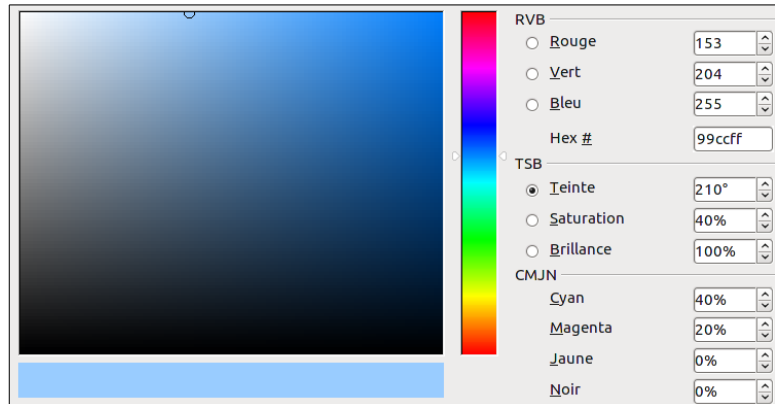


Figure 11: Éditer les couleurs.

La fenêtre de couleur en haut à droite est liée directement avec le champ de saisie de couleurs dans la zone inférieure; lorsque vous choisissez la couleur dans la fenêtre supérieure, les chiffres changent simultanément. Les deux champs de couleur en bas à droite affichent les valeurs de la couleur sélectionnée sur la gauche et la valeur actuellement définie à partir des champs de valeur de couleur sur la droite.

Modifiez les composantes de couleurs comme souhaité et cliquez sur **OK** pour quitter la boîte de dialogue. La nouvelle couleur définie apparaît maintenant dans la partie basse de l'aperçu des couleurs montré à la [Figure 10](#). Saisissez le nom de cette couleur dans le champ **Nom**, puis cliquez sur le bouton **Ajouter**. Une petite zone affichant la nouvelle couleur est ajoutée à la palette de couleurs.

Une autre façon de définir ou de modifier une couleur se trouve à travers l'onglet **Couleurs** de la boîte de dialogue **Remplissage**, dans laquelle vous pouvez également enregistrer ou charger des palettes, une fonction qui n'est pas disponible ici. Dans Calc, dessinez un objet de dessin temporaire et utilisez le menu contextuel de cet objet pour ouvrir la boîte de dialogue **Remplissage**. Si vous chargez une palette dans l'une des composantes de LibreOffice, elle n'est active que dans cette composante; les autres composants gardent leur propre palette.

1.8. Options de police

Vous pouvez définir des remplacements pour toutes les polices qui apparaissent dans vos documents. Si vous recevez de quelqu'un d'autre un document contenant des polices que vous n'avez pas sur votre système, LibreOffice substituera ces polices. Vous pouvez donc préférer spécifier une police différente de celle utilisée par le système.

Sur l'onglet **LibreOffice – Polices**:

- 1) Sélectionnez l'option **Appliquer la table de remplacement**.
- 2) Sélectionnez ou saisissez le nom de la police à remplacer dans la zone **Police** (si vous n'avez pas cette police installée sur votre système, elle n'apparaîtra pas dans la liste déroulante de cette zone, vous devez donc la saisir).
- 3) Dans le champ **Remplacer par**, sélectionnez une police correspondante dans la liste déroulante des polices installées sur votre ordinateur.

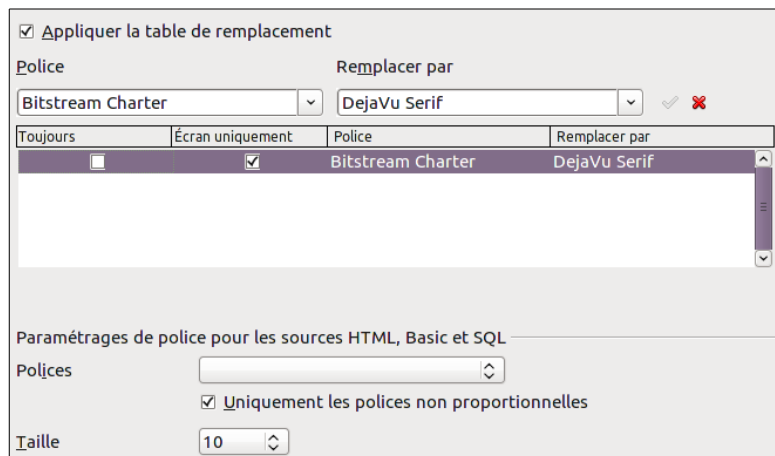


Figure 12: Définir une police à substituer à une autre police.

(si vous n'avez pas cette police installée sur votre système, elle n'apparaîtra pas dans la liste déroulante de cette zone, vous devez donc la saisir).

- 4) La marque à la droite du champ **Remplacer par** devient verte. Cliquez sur cette marque. Une ligne d'information apparaît maintenant dans la zone la plus large en-dessous des champs de saisie. Sélectionnez les options sous **Toujours** et **Écran**.
- 5) Dans la section du bas de l'onglet, vous pouvez modifier le type et la taille de la police utilisée pour afficher le code source tel que HTML et Basic (*dans les macros*).

1.9. Options de sécurité

Utilisez l'onglet **LibreOffice – Sécurité** pour choisir les options de sécurité lors de l'enregistrement des documents ou pour l'ouverture de documents qui contiennent des macros.

Options et avertissements de sécurité

Si vous enregistrez des modifications, enregistrez de multiples versions ou incluez des informations masquées ou encore des notes dans vos documents, et que vous ne souhaitez pas que certains des destinataires voient ces informations, vous pouvez déterminer des avertissements pour vous rappeler des les supprimer ou demander à LibreOffice de les supprimer automatiquement. Remarquez que (*à moins de les supprimer*) la plupart de ces informations sont retenues dans un fichier si le fichier est dans le format de fichier par défaut LibreOffice, **OpenDocument Format**, ou a été enregistré dans d'autres formats incluant le PDF.

Cliquez sur le bouton **Options** pour ouvrir une boîte de dialogue séparée contenant des choix spécifiques ([Figure 14](#)).

Sécurité des macros

Cliquez sur le bouton **Sécurité des macros** pour ouvrir la boîte de dialogue **Sécurité des macros** (*non montrée ici*) dans laquelle vous pouvez ajuster le niveau de sécurité d'exécution des macros et spécifier les sources de confiance.

1.9.1. Options et avertissements de sécurité

Les options suivantes sont dans la boîte de dialogue **Options et avertissements de sécurité** ([Figure 14](#)).

Supprimer les informations personnelles lors de l'enregistrement

Sélectionnez cette option pour supprimer systématiquement les données d'identité des propriétés du fichier lors de l'enregistrement du document. Pour supprimer manuellement des données d'identité d'un document spécifique, désélectionnez cette option et utilisez le bouton **Supprimer** dans la boîte de dialogue **Fichier | Propriétés | Général**.

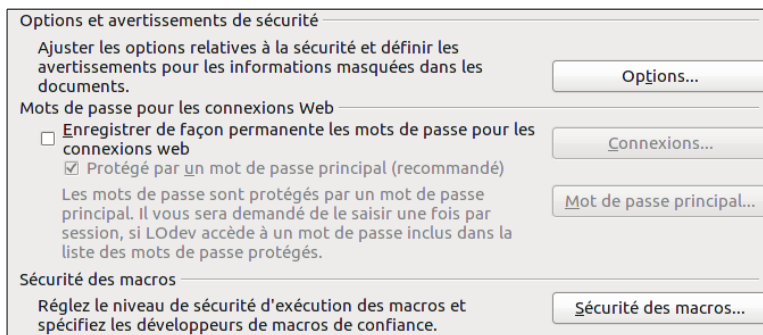


Figure 13: Choisir les options de sécurité pour ouvrir et enregistrer les documents.

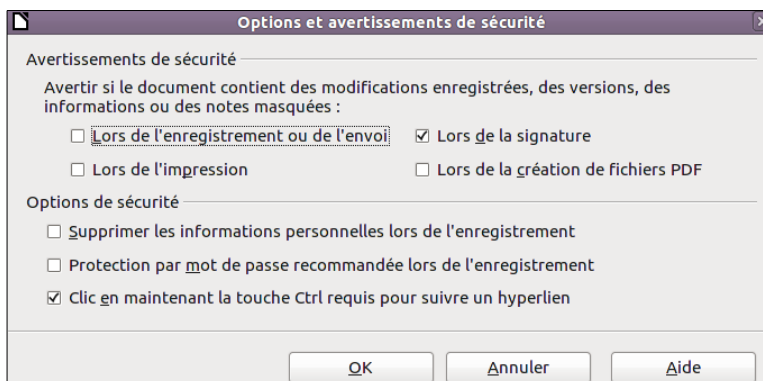


Figure 14: Options et avertissements de sécurité.

Clic en maintenant la touche [Ctrl] requis pour suivre un hyperlien

Le comportement par défaut dans LibreOffice est de faire un [Ctrl]+clic sur un hyperlien pour ouvrir le document lié. De nombreux utilisateurs trouvent la création et l'édition de documents plus facile quand un clic accidentel sur le lien ne l'active pas. Pour définir LibreOffice afin qu'il active les hyperliens par simple clic, désélectionnez cette option.

Les autres options de cette boîte de dialogue s'expliquent d'elles-mêmes.

1.10. Options d'apparence

L'écriture, l'édition et (*spécialement*) la mise en page sont souvent plus faciles lorsque vous pouvez voir les marges de la page (*les limites du texte*), les limites des tableaux et des sections (*dans les documents Writer*), les sauts de page dans Calc, les lignes de la grille dans Draw ou Writer et d'autres fonctionnalités encore. De plus, vous pouvez préférer utiliser des couleurs qui sont différentes de celles définies par défaut dans LibreOffice pour des éléments comme les indicateurs de note ou la trame de fond des champs.

Dans l'onglet **LibreOffice – Apparence** (*Figure 15*), spécifiez quels éléments sont visibles et la couleur utilisée pour afficher les différents éléments.

- Pour afficher ou masquer les éléments tels que les limites du texte, sélectionnez ou désélectionnez les options en regard du nom des éléments.
- Pour modifier la couleur par défaut des éléments, cliquez sur la flèche vers le bas dans la colonne **Paramètre** de couleur, en face du nom de l'élément et sélectionnez une couleur dans la fenêtre pop-up.

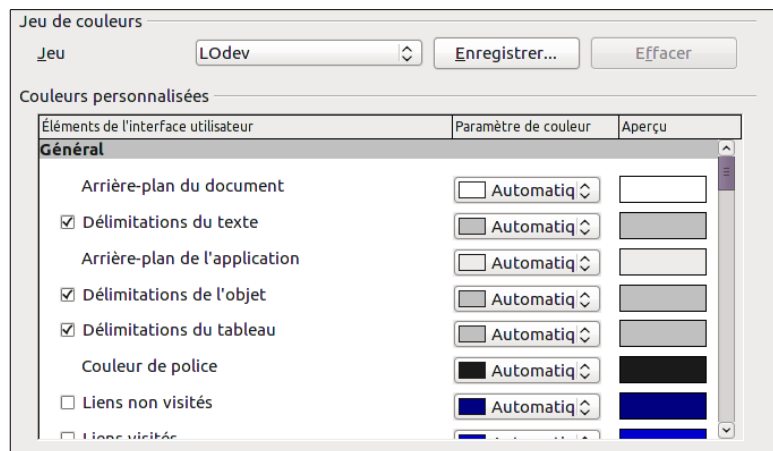


Figure 15: Afficher ou masquer les délimitations du texte, des objet ou des tableaux.

- Pour enregistrer la modification de couleur comme le jeu de couleur, cliquez sur le bouton **Enregistrer**, saisissez un nom dans le champ **Nom du jeu de couleur**; cliquez sur **OK**.

Nouveau dans LibreOffice 3.4: l'option **Ombre** (*sous Général*), qui affecte l'ombre portée autour des pages dans la fenêtre Writer.

1.11. Options d'accessibilité

Les options d'accessibilité définissent la possibilité d'animer les images ou le texte, la durée d'affichage des astuces, certaines options d'affichage du contraste et la possibilité de modifier la police de l'interface utilisateur du programme LibreOffice.

La prise en charge de l'accessibilité repose sur la technologie Sun Microsystems Java pour la communication avec les outils de technologie assistante. Voir [Options Java](#) ci-dessous.

L'option **Prise en charge des outils d'accessibilité** n'est pas affichée dans toutes les installations de LibreOffice. Voir **Outils d'accessibilité** dans l'aide pour des informations complémentaires.

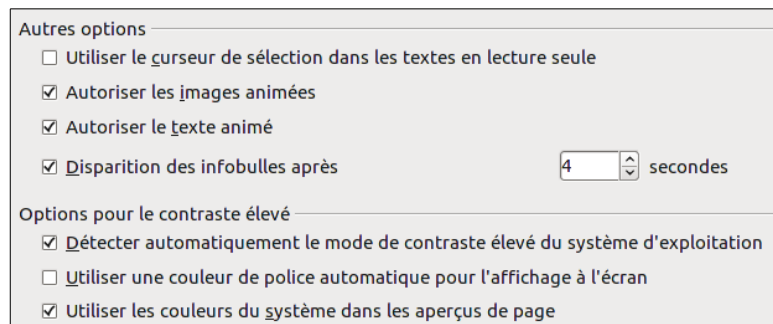


Figure 16: Choisir les options d'accessibilité.

Sélectionnez ou désélectionnez les options comme nécessaire.

1.12. Options Java

Si vous installez ou mettez à jour un environnement d'exécution Java (*JRE*) après que vous ayez installé LibreOffice, ou si vous avez plus d'un JRE installé sur votre ordinateur, vous pouvez utiliser l'onglet **LibreOffice – Java** pour choisir le JRE que LibreOffice doit utiliser.

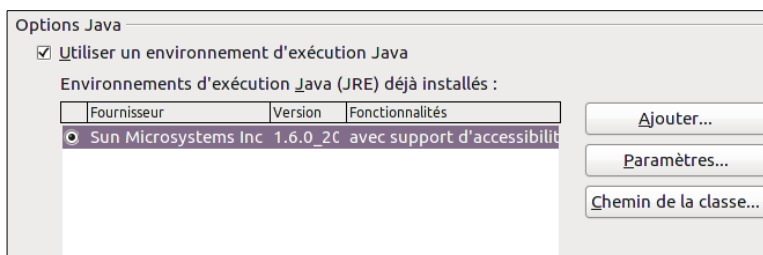


Figure 17: Choisir un environnement d'exécution Java.

Si vous êtes un administrateur système, un programmeur ou une autre personne qui personnalise les installations du JRE, vous pouvez utiliser les onglets **Paramètres** et **Chemins de la classe** (à partir de l'onglet *Java*) pour spécifier cette information.

Si vous ne voyez rien listé au milieu de la page, attendez quelques instants pendant que LibreOffice recherche les JRE installés sur le disque.

Si LibreOffice trouve un ou plusieurs JRE, il les affichera ici. Sélectionnez l'option **Utiliser un environnement Java** (si nécessaire) et choisissez l'un des JRE listés.

2. Choisir les options pour charger et enregistrer les documents

Vous pouvez paramétrer les options **Chargement/Enregistrement** afin qu'elles correspondent au mieux à votre façon de travailler.

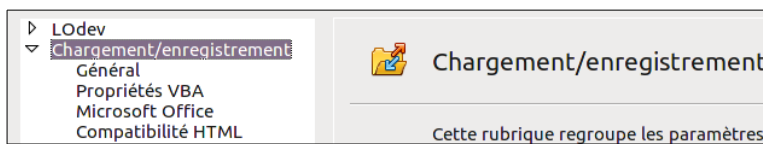


Figure 18: Options Chargement/enregistrement.

Si la boîte de dialogue d'options n'est pas déjà ouverte, cliquez sur **Outils | Options**. Cliquez sur le symbole (+ ou triangle) à la gauche de **Chargement/Enregistrement**.

2.1. Options Chargement/enregistrement générales

La plupart des choix dans l'onglet **Chargement/enregistrement – Général** sont familiers des utilisateurs des autres suites bureautiques. Certaines options intéressantes sont décrites ci-dessous.

Charger les paramètres utilisateur avec le document

Lorsque vous enregistrez un document, certains paramètres sont enregistrés avec le document. Certains de ces paramètres (*nom de l'imprimante, source de données liée au document*) sont toujours chargés avec le document, en fonction de la sélection de cette option. Si vous sélectionnez cette option, les paramètres du document sont gérés par les paramètres utilisateurs spécifiques de la personne qui ouvre le document. Par exemple, votre choix (*dans les options de LibreOffice Writer*) de la façon dont les liens sont mis à jour est affecté par cette option. Charger les paramètres utilisateur avec le document.

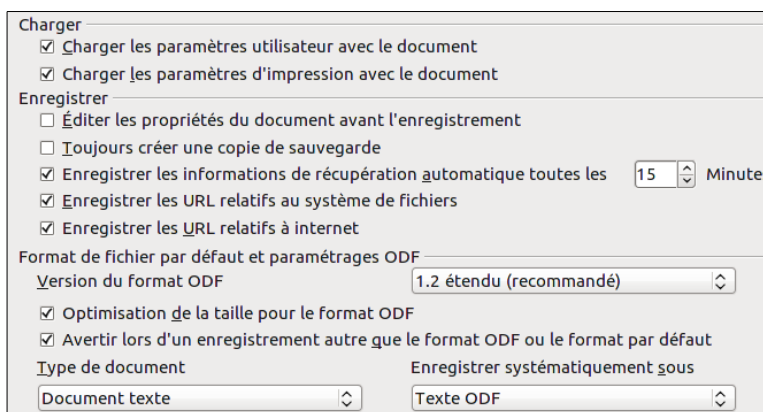


Figure 19. Choisir les options de chargement et d'enregistrement.

Charger les paramètres d'impression avec le document

Si cette option est sélectionnée, les paramètres d'impression qui sont stockés avec le document sont ignorés lorsque vous utilisez l'icône **Impression rapide**. L'imprimante par défaut de votre système sera utilisée à la place.

Éditer les propriétés du document avant l'enregistrement

Si vous sélectionnez cette option, la boîte de dialogue **Propriétés du document** s'ouvrira pour vous demander de saisir les informations correspondantes la première fois que vous enregistrerez un nouveau document (*ou lorsque vous utiliserez **Enregistrez sous***).

Enregistrer les informations de récupération automatique toutes les...

Choisissez si la récupération automatique doit être activée et la fréquence à laquelle enregistrer les informations utilisées par le processus de récupération automatique.

La récupération automatique de LibreOffice écrase le fichier original. Si vous choisissez également **Toujours créer une copie de sauvegarde**, le fichier original écrase alors la copie de sauvegarde. Si cette option est définie, la récupération de votre document après le crash d'un système sera plus facile, mais récupérer une version antérieure en revanche, sera plus difficile.

Enregistrer les URL relatifs au système de fichier / internet

L'adressage relatif à un système de fichier est possible uniquement si la source du document et le document de référence sont tous deux sur le même disque. Une adresse relative démarre toujours du répertoire dans lequel le document actif est situé. Il est recommandé d'enregistrer relativement si vous voulez créer une structure de répertoire sur un serveur internet.

Format de fichier par défaut et paramètres ODF

Version de format ODF. LibreOffice par défaut enregistre les documents au format **OpenDocument Format (ODF)** version 1.2 Étendue. Alors que cela permet des fonctionnalités améliorées, il peut y avoir des problèmes de rétrocompatibilité. Lorsqu'un fichier enregistré en ODF 1.2 Étendue est ouvert dans un éditeur qui utilise des versions plus récentes de ODF, 1.0/1.1, certaines fonctions avancées peuvent être perdues. Deux exemples connus sont les références croisées aux titres et le formatage des listes numérotées. Si vous envisagez de partager les documents avec des personnes qui utilisent des versions plus anciennes de ODF, enregistrez le document en utilisant ODF version 1.0/1.1.

Optimisation de la taille du format ODF. Les documents LibreOffice sont des fichiers XML. Lorsque vous sélectionnez cette option, LibreOffice écrit les données XML sans indentation ni saut de ligne. Si vous voulez pouvoir lire les fichiers XML dans un éditeur de texte et dans une forme structurée, désélectionnez cette option.

Type de document. Si vous partagez habituellement vos documents avec des utilisateurs Microsoft Office, vous voudrez sans doute modifier l'attribut **Toujours enregistrer sous** pour l'un des formats Microsoft Office.



Bien que LibreOffice peut ouvrir et enregistrer les fichiers aux formats .docx et .xlsx produits par Microsoft Office 2007 et 2010, il n'enregistre pas au format .pptx. Cette possibilité est planifiée pour des versions futures.

2.2. Options chargement/enregistrement des propriétés VBA

Sur l'onglet **Chargement/enregistrement – Propriétés VBA**, vous pouvez choisir si vous souhaitez garder les macros des document Microsoft Office qui sont ouverts dans LibreOffice.

- Si vous choisissez **Charger le code Basic**, le code modifié est enregistré dans un document LibreOffice mais n'est pas retenu si vous enregistrez au format Microsoft Office.
- Si vous choisissez **Enregistrer le code Basic original**, les macros ne fonctionneront pas dans LibreOffice mais sont retenues si vous enregistrez le fichier dans le format Microsoft Office.
- Si vous importez un document Microsoft Word ou Excel contenant du code VBA, vous pouvez sélectionner l'option **Code exécutable**. Alors que normalement, le code est préservé mais rendu inactif (*si vous l'inspectez avec l'EDI StarBasic vous verrez qu'en fait il est commenté*) avec cette option, le code est prêt à être exécuté.

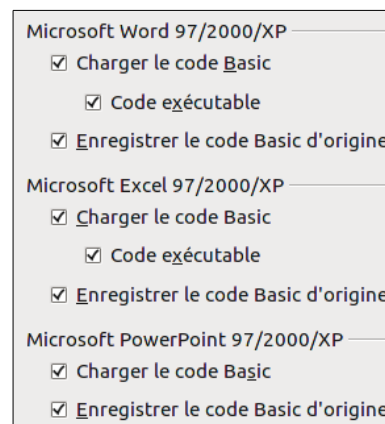


Figure 20: Choisir les options de chargement/enregistrement des propriétés VBA.

2.3. Options chargement/enregistrement Microsoft Office

Sur l'onglet **Chargement/enregistrement – Microsoft Office**, vous pouvez choisir quoi faire lors de l'import ou de l'export des objets Microsoft Office OLE (*liés ou incorporés, ou encore des documents tels que les classeurs ou des équations*).

Sélectionnez l'option [C] pour convertir les objets OLE Microsoft en objets OLE LibreOffice correspondants lorsqu'un document Microsoft est chargé dans LibreOffice (*mnémorique: "C" pour "charger"*).

Sélectionnez l'option [E] pour convertir les objets OLE LibreOffice en des objets OLE Microsoft Office correspondants lorsqu'un document est enregistré au format Microsoft Office (*mnémorique: "E" pour "enregistrer"*).

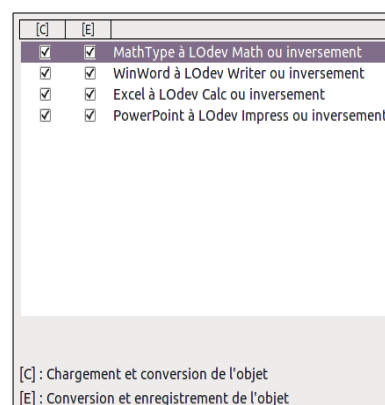


Figure 21: Choisir les options Chargement/enregistrement Microsoft Office.

2.4. Options de chargement/enregistrement compatibilité HTML

Les choix faits sur l'onglet **Chargement/enregistrement – Compatibilité HTML** affectent les pages HTML importées dans LibreOffice et celles exportées à partir de LibreOffice. Voir la section de l'aide **Documents HTML: import et export** pour plus d'informations.

Tailles de police

Utilisez ces champs pour définir respectivement les tailles de police pour les balises HTML `<fontsize=1>` à `<fontsize=7>`, si elles sont utilisées dans les pages HTML (*de nombreuses pages n'utilisent plus ces balises*).

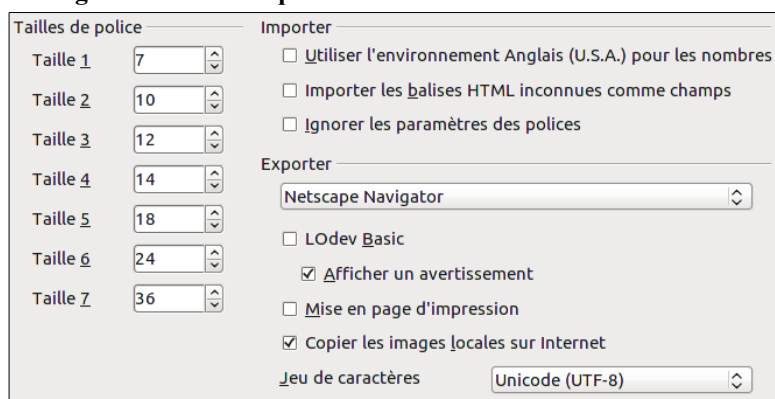


Figure 22. Choisir les options de compatibilité HTML.

Import – Utiliser l'environnement 'Anglais (USA)' pour les nombres

Lors de l'import de nombres d'une page HTML, le séparateur de décimales et de milliers diffère en fonction de la locale de la page HTML. Le presse-papiers cependant ne contient pas d'information à propos de la locale. Si cette option n'est pas sélectionnée, les nombres seront interprétés en fonction du paramètre défini sous **Langue – Paramètres linguistique | Langues** (voir page 19). Si cette option est sélectionnée, les nombres seront interprétés comme si les paramètres locaux étaient Anglais (*USA*).

Import – Utiliser l'environnement 'Anglais (USA)' pour les nombres

Lors de l'import de nombres d'une page HTML, le séparateur de décimales et de milliers diffère en fonction de la locale de la page HTML. Le presse-papiers cependant ne contient pas d'informations à propos de la locale. Si cette option n'est pas sélectionnée, les nombres seront interprétés comme paramétrés sous **Langue – Langue** dans **Outils | Options | Paramètres linguistique | Langue** (voir page 19). Si cette option est sélectionnée, les nombres seront interprétés comme si les paramètres locaux étaient Anglais (*USA*).

Import – Importer les balises HTML inconnues comme champs

Sélectionnez cette option si vous voulez que les balises qui ne sont pas reconnues par LibreOffice soient importées comme des champs. Pour une balise ouvrante, un champ HTML_ON sera créé avec la valeur du nom de la balise. Pour une balise fermante, un champ HTML_OFF sera créé. Ces champs seront convertis en balises lors de l'export HTML.

Import – Ignorer les paramètres des polices

Sélectionnez cette option pour que LibreOffice ignore tous les paramètres de police lors de l'import. Les polices qui ont été définies dans le style de page HTML seront utilisées.

Export

Pour optimiser l'export HTML, sélectionnez un navigateur ou standard HTML à partir de la boîte de dialogue **Export**. Si LibreOffice Writer est sélectionné, les instructions spécifiques à LibreOffice Writer sont exportées.

Export - LibreOffice Basic

Sélectionnez cette option pour inclure les macros LibreOffice Basic (**scripts**) lors de l'export au format HTML. Vous devrez activer cette option avant de créer la macro LibreOffice Basic; sinon le script ne sera pas inséré. Les macros LibreOffice Basic doivent être situées dans l'en-tête du document HTML. Une fois que vous avez créé la macro dans l'EDI LibreOffice Basic, elle apparaît dans le texte source de l'en-tête du document HTML.

Si vous voulez que les macros soient exécutées automatiquement lors de l'ouverture du document HTML, choisissez **Outils | Personnaliser | Événements**. Voir le chapitre 13, [Débuter avec les macros](#) pour plus d'informations.

Export – Afficher un avertissement

Lorsque l'option **LibreOffice Basic** n'est pas sélectionnée (voir ci-dessus), l'option **Afficher un avertissement** est disponible. Si l'option **Afficher un avertissement** est sélectionnée, alors, lors de l'export HTML, un avertissement indiquant que les macros LibreOffice Basic seront perdues s'affiche.

Export – Mise en page d'impression

Sélectionnez cette option pour exporter la mise en page d'impression du document actif. Le filtre HTML prend en charge le CSS2 (*Cascading Style Sheets Level 2*) pour l'impression des documents. Cette possibilité n'est offerte que si l'export de la mise en page est activé.

Export – Copier les images locales sur Internet

Sélectionnez cette option pour charger automatiquement les images incorporées sur un serveur Internet lors du téléchargement utilisant FTP.

Export – Jeu de caractères

Sélectionnez le jeu de caractères approprié pour l'export.

3. Choisir les paramètres linguistiques

Il y a plusieurs options dédiées aux paramètres linguistiques dans LibreOffice, elles permettent:

- d'installer les dictionnaires nécessaires,
- de modifier certains paramètres de langues et locaux,
- de choisir les options de correction.

3.1. Installer les dictionnaires nécessaires

LibreOffice installe automatiquement certains dictionnaires avec le programme. Pour ajouter des dictionnaires, assurez vous que vous êtes connecté à Internet et choisissez ensuite **Outils | Langue | Dictionnaires supplémentaire en ligne**. LibreOffice ouvrira votre navigateur par défaut à la page contenant les liens vers des dictionnaire supplémentaires que vous pouvez installer. Suivez l'invite pour sélectionner et installer ceux que vous souhaitez.

3.2. Modifier les paramètres locaux et linguistiques

Vous pouvez modifier certains détails des paramètres locaux et linguistiques que LibreOffice utilise pour les documents ou pour des documents spécifiques.

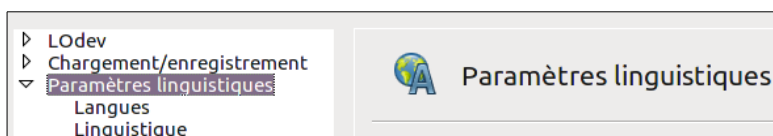


Figure 23: options paramètres linguistiques.

Dans la boîte de dialogue d'**Options**, cliquez sur **Paramètres linguistique | Langues**.

Sur la partie droite de l'onglet **Paramètres linguistiques – Langue**, modifiez l'interface utilisateur, les paramètres régionaux, la monnaie par défaut et la langue par défaut des documents, comme nécessaire. Dans notre exemple, Français (*France*) a été choisi pour tous les paramètres.

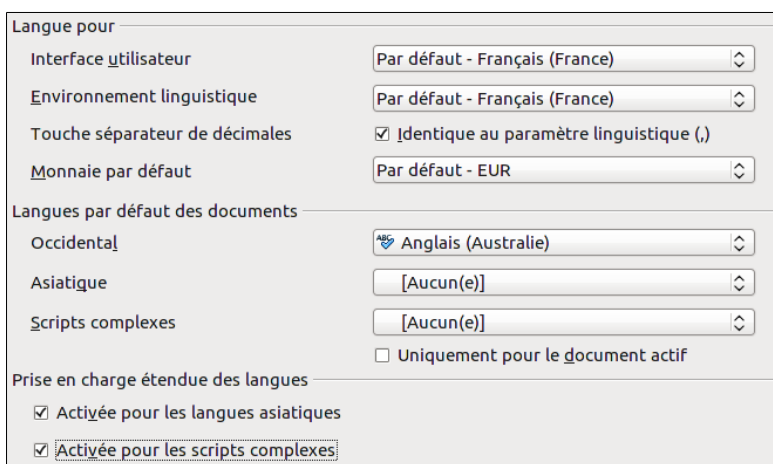


Figure 24: Choisir les options linguistiques.

Si vous voulez que les dictionnaires ne s'appliquent qu'au document actif, au lieu d'être définis par défaut pour tous les nouveaux documents, sélectionnez l'option **Pour le document actif uniquement**.

Si nécessaire, sélectionnez les options pour activer la prise en charge pour les langues asiatiques (*Chinois, Japonais, Coréen*) et la prise en charge pour les scripts complexes (*CTL*) tels que Arabe, Thaï ou Ourdou. Si vous choisissez l'une de ces options, la prochaine fois que vous ouvrirez cette boîte de dialogue, vous verrez des choix supplémentaires sous **Paramètres linguistiques**, comme montrée ci-dessus. Ces choix (*Recherche en japonais, Mise en page asiatique et Scripts complexes*) ne sont pas expliqués ici.

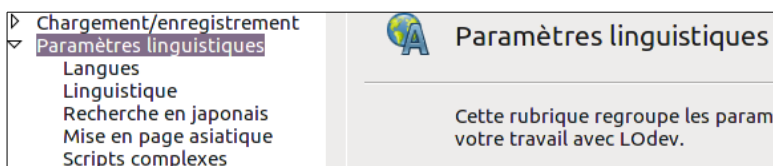


Figure 25: Onglets supplémentaires disponibles lorsque la prise en charge étendue des langues est sélectionnée.

3.3. Choisir les options de correction

Pour choisir les options de correction, cliquez sur **Paramètres linguistiques** | **Linguistique**. Dans la section **Options** de l'onglet ([Figure 26](#)), choisissez les paramètres qui sont utiles pour vous. Quelques considérations:

- Si vous ne voulez pas de correction lors de la frappe, désélectionnez **Vérifier l'orthographe au cours de la frappe** et sélectionnez **Ne pas marquer les erreurs** (*pour trouver le second élément, faites défiler les options de la liste*).
- Si vous utilisez un dictionnaire personnalisé qui inclut à la fois des mots en minuscules et en majuscules ainsi que des mots avec des nombres (*par exemple AS/400*), sélectionnez **Vérifier les mots en majuscule** et **Vérifier les mots avec des nombres**.



Figure 26: Choisir la langue de correction, les dictionnaires et les options de correction.

- Vérifier les zones spéciales inclut les en-têtes, les pieds de page, les cadres et les tableaux dans la vérification orthographique.

Vous pouvez également vérifier que les dictionnaires définis par l'utilisateur (*personnalisés*) sont activés par défaut et ajouter ou supprimer des dictionnaires en cliquant sur les boutons **Nouveau** ou **Supprimer**.



LibreOffice dispose également d'un vérificateur de grammaire auquel vous pouvez accéder à partir de **Outils** | **Orthographe et grammaire** [F7].

4. Choisir les options Internet

Utilisez l'onglet **Options Internet** pour définir les moteurs de recherche et enregistrer les paramètres de proxy à utiliser par LibreOffice.

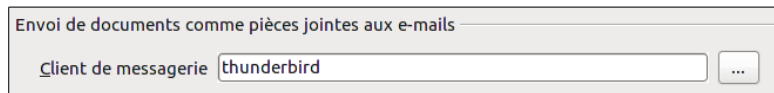


Figure 27: options Internet montrant l'onglet disponible pour les utilisateurs Linux.

Si vous utilisez un navigateur Mozilla (*tel que Firefox*) sur Windows ou Linux, vous pouvez activer les plug-in du Navigateur de façon à pouvoir ouvrir les fichiers LibreOffice dans votre Navigateur, les imprimer, les enregistrer ou encore travailler avec.

Si vous utilisez un système d'exploitation basé sur Unix ou Linux (*incluant Mac OS X*), une page supplémentaire pour les options e-mail est disponible dans laquelle vous pouvez indiquer le programme e-mail à utiliser lorsque vous envoyez un document comme e-mail. Voir la [Figure 27](#). Sous Windows, le programme par défaut du système d'exploitation est toujours utilisé.

Les installations Windows et Linux ont également une extension Wiki Publisher par défaut. Sélectionnez **MediaWiki** dans les **options Internet**, puis cliquez sur le bouton **Ajouter** pour ouvrir la boîte de dialogue montrée à la [Figure 28](#). Ici vous pouvez spécifier l'adresse (*URL*) et les informations de login du wiki. Vous pouvez ajouter plusieurs wikis à la liste.

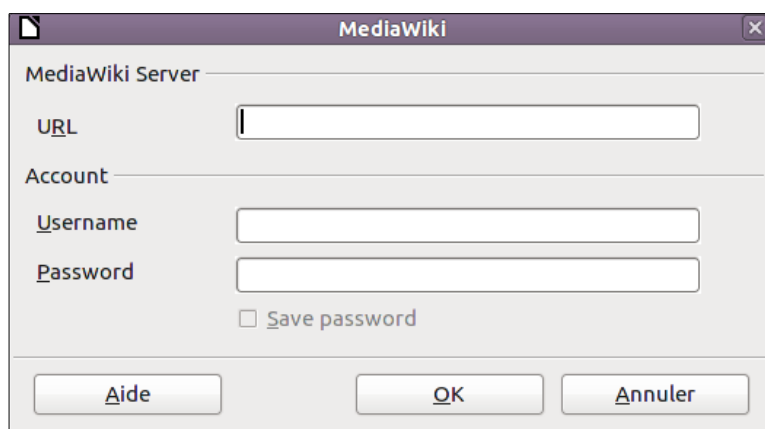
The image shows a dialog box titled "MediaWiki" with a close button in the top right corner. The main title is "MediaWiki Server". It contains three input fields: "URL", "Username", and "Password". Below the "Password" field is a checkbox labeled "Save password". At the bottom of the dialog, there are three buttons: "Aide", "OK", and "Annuler".

Figure 28: indiquer un compte sur un serveur MediaWiki.

5. Contrôler les fonctions d'autocorrection de LibreOffice

Certaines personnes trouvent que les options d'autocorrection de LibreOffice sont ennuyeuses parce qu'elles modifient ce que vous saisissez alors que vous ne le souhaitez pas. D'autres personnes trouvent que ces options sont plutôt utiles; si vous êtes de celles-ci, alors sélectionnez les options souhaitées. Mais si vous trouvez des modifications que vous ne vous expliquez pas, c'est un bon endroit où regarder pour en trouver la cause.

Pour ouvrir la boîte de dialogue d'**AutoCorrection**, cliquez sur **Outils | Options d'AutoCorrection** (*vous devez avoir un document ouvert pour que ce choix apparaisse*).

Dans Writer, cette boîte de dialogue a cinq onglets comme montré à la [Figure 29](#). Dans les autres composantes de LibreOffice, cette boîte de dialogue n'a que quatre onglets. Des détails supplémentaires sont donnés dans les guides dédiés aux composantes.

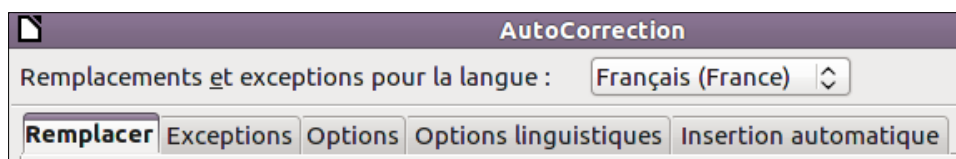


Figure 29: la partie supérieure de la boîte de dialogue d'options d'autocorrection dans Writer



Victoire totale.

Crédits

© 2014 RF-232

Auteur: **Michel-André Robillard CLP**

Remerciement: **Tous les contributeurs GNU/GPL.**

Intégré par: **Michel-André Robillard CLP**

Contact: **michelandre at micronator.org**

Répertoire de ce document: E:\000_DocPourRF232_general\RF-232_Libre_Office\LibreOffice\002_Configuration\LO\RF-232_LibreOffice_Configuration_LO_M_2014-12-03_16h43.odm

Historique des modifications:

<i>Version</i>	<i>Date</i>	<i>Commentaire</i>	<i>Auteur</i>
0.0.1	2014-12-02	Début.	M.-A. Robillard

Index

A			
À propos de ce document.....	5	souris.....	10
Aide.....	7	format de fichier par défaut.....	16
Aide infobulles.....	7	H	
année (deux chiffres).....	8	historique.....	9
années à deux chiffres.....	8	I	
astuce.....	4	icônes dans les menus.....	9
AutoCorrection.....	21	ignorer le paramétrage de police lors de l'import HTML.....	18
Avertissement.....	2	import de nombres à partir d'une page HTML.....	18
B		import de nombres à partir de pages HTML.....	18
Boîte de dialogues		infoballons.....	7
Ouvrir/Enregistrer.....	7	Infobulles.....	7
C		informations d'enregistrement automatique.....	16
Charger le code Basic pour édition	17	J	
Commentaire.....	22	JRE (Java Runtime Environment)	15
Compatibilité HTML.....	17	L	
Conventions.....	4	limites du texte (afficher/masquer)	14
conversion de fichier Microsoft Office.....	17	lissage des polices d'écran.....	9
Crédits.....	22	M	
Ctrl-clic requis pour suivre les hyperliens.....	14	Manipulation.....	4
D		N	
Description générale.....	4	non vérifié.....	4
dictionnaire personnalisé.....	20	NON-RESPONSABILITÉ.....	2
dictionnaires, installation.....	19	note.....	4
E		Note au lecteur.....	4
éditer les propriétés du document avant l'enregistrement.....	16	O	
emplacements des fichiers.....	11	OpenDocument Format.....	16
Enregistrement automatique.....	16	optimisation de la taille.....	16
Enregistrement relatif des URL.....	16	option d'état du document.....	7
enregistrer le code Basic original. étape.....	17	options d'accessibilité.....	14
export HTML.....	18	options d'aperçu.....	8
export HTML.....	18	options d'apparence.....	14
F		options d'e-mail.....	20
facteur d'échelle (interface utilisateur).....	8	options d'enregistrement/chargement des	
fonction du bouton du milieu de la		propriétés VBA.....	17
		options d'impression.....	
		général.....	10
		options d'interface utilisateur.....	8
		options de	
		chargement/enregistrement.....	15
		options de chemin.....	11
		options de couleur.....	11
		options de mémoire.....	8
		options de paramétrage.....	6
		options de partage de fichier.....	13
		options de sécurité.....	13
		options données d'identité.....	6
		options du correcteur.....	20
		options générales.....	7
		options internet.....	20
		options Java.....	15
		P	
		palette de couleur.....	14
		paramètres de l'imprimante.....	16
		paramètres linguistiques.....	19
		paramètres locaux.....	19
		paramètres spécifiques à l'utilisateur	15
		police.....	
		aperçu.....	9
		ignorer les paramètres lors de l'import HTML.....	18
		options.....	12
		remplacements.....	12
		table de remplacement.....	12
		Tailles du HTML.....	17
		police système (interface utilisateur)	9
		position de la souris.....	10
		presse-papiers.....	10
		presse-papiers de sélection.....	10
		Prise en charge des langues asiatiques.....	19
		procédure.....	4
		R	
		recommandation.....	4
		S	
		scripts complexes (CTL).....	19
		supprimer les informations	

Index

personnelles à l'enregistrement.....13	version de format ODF, enregistrement.....16	[Ctrl].....5
T	Victoire.....21	[Ctrl]+clac.....5
table de remplacement (police).....12	X	[F11].....5
taille et style des icônes (interface utilisateur).....9	XML.....16	[F5].....5
V	[[Maj]+[z]+[F5].....5
		[z]+T.....5
		©
		© RF-232.....2

LICENCE PUBLIQUE GÉNÉRALE GNU

Version 3, du 29 juin 2007.

Copyright (C) 2007 Free Software Foundation, Inc. <<http://fsf.org/>>

Chacun est autorisé à copier et distribuer des copies conformes de ce document de licence, mais toute modification en est proscrite.

Traduction française par Philippe Verdy <verdy_p (à wanadoo) (point) fr>, le 30 juin 2007 (dernière correction du 4 janvier 2011).**Avertissement important au sujet de cette traduction française.**

Ceci est une traduction en français de la licence "GNU General Public License" (GPL). Cette traduction est fournie ici dans l'espoir qu'elle facilitera sa compréhension, mais elle ne constitue pas une traduction officielle ou approuvée d'un point de vue juridique.

La Free Software Foundation (FSF) ne publie pas cette traduction et ne l'a pas approuvée en tant que substitut valide au plan légal pour la licence authentique "GNU General Public License". Cette traduction n'a pas encore été passée en revue attentivement par un juriste et donc le traducteur ne peut garantir avec certitude qu'elle représente avec exactitude la signification légale des termes de la licence authentique "GNU General Public License" publiée en anglais. Cette traduction n'établit donc légalement aucun des termes et conditions d'utilisation d'un logiciel sous licence GNU GPL — seul le texte original en anglais le fait. Si vous souhaitez être sûr que les activités que vous projetez seront autorisées par la GNU General Public License, veuillez vous référer à sa seule version anglaise authentique.

La FSF vous recommande fermement de ne pas utiliser cette traduction en tant que termes officiels pour vos propres programmes; veuillez plutôt utiliser la version anglaise authentique telle que publiée par la FSF. Si vous choisissez d'acheminer cette traduction en même temps qu'un Programme sous licence GNU GPL, cela ne vous dispense pas de l'obligation d'acheminer en même temps une copie de la licence authentique en anglais, et de conserver dans la traduction cet avertissement important en français et son équivalent en anglais ci-dessous.

Important Warning About This French Translation.

This is a translation of the GNU General Public License (GPL) into French. This translation is distributed in the hope that it will facilitate understanding, but it is not an official or legally approved translation.

The Free Software Foundation (FSF) is not the publisher of this translation and has not approved it as a legal substitute for the authentic GNU General Public License. The translation has not been reviewed carefully by lawyers, and therefore the translator cannot be sure that it exactly represents the legal meaning of the authentic GNU General Public License published in English. This translation does not legally state the terms and conditions of use of any Program licensed under GNU GPL — only the original English text of the GNU LGPL does that. If you wish to be sure whether your planned activities are permitted by the GNU General Public License, please refer to its sole authentic English version.

The FSF strongly urges you not to use this translation as the official distribution terms for your programs; instead, please use the authentic English version published by the FSF. If you choose to convey this translation along with a Program covered by the GPL License, this does not remove your obligation to convey at the same time a copy of the authentic GNU GPL License in English, and you must keep in this translation this important warning in English and its equivalent in French above.

Préambule

La Licence Publique Générale GNU ("GNU General Public License") est une licence libre, en "copyleft", destinée aux œuvres logicielles et d'autres types d'œuvres.

Les licences de la plupart des œuvres logicielles et autres œuvres de la pratique sont conçues pour vous ôter votre liberté de partager et modifier ces œuvres. À l'inverse, la Licence Publique Générale GNU a pour but de garantir votre liberté de partager et changer toutes les versions d'un programme — afin d'assurer qu'il restera libre pour tous les utilisateurs. Nous, la **Free Software Foundation**, utilisons la Licence Publique Générale GNU pour la plupart de nos logiciels; cela s'applique aussi à toute autre œuvre éditée de cette façon par ses auteurs. Vous pouvez, vous aussi, l'appliquer à vos propres programmes.Quand nous parlons de logiciel libre ("**free**"), nous nous référons à la liberté ("**freedom**"), pas au prix. Nos Licences Publiques Générales sont conçues pour assurer que vous ayez la liberté de distribuer des copies de logiciel libre (et le facturer si vous le souhaitez), que vous receviez le code source ou pouvez l'obtenir si vous le voulez, que vous puissiez modifier le logiciel ou en utiliser toute partie dans de nouveaux logiciels libres, et que vous sachiez que vous avez le droit de faire tout ceci.

Pour protéger vos droits, nous avons besoin d'empêcher que d'autres vous restreignent ces droits ou vous de-

mande de leur abandonner ces droits. En conséquence, vous avez certaines responsabilités si vous distribuez des copies d'un tel programme ou si vous le modifiez : les responsabilités de respecter la liberté des autres. Par exemple, si vous distribuez des copies d'un tel programme, que ce soit gratuit ou contre un paiement, vous devez accorder aux Destinataires les mêmes libertés que vous avez reçues. Vous devez aussi vous assurer qu'eux aussi reçoivent ou peuvent recevoir son code source. Et vous devez leur montrer les termes de cette licence afin qu'ils connaissent leurs droits.

Les développeurs qui utilisent la GPL GNU protègent vos droits en deux étapes : (1) ils affirment leur droits d'auteur ("copyright") sur le logiciel, et (2) vous accordent cette Licence qui vous donne la permission légale de le copier, le distribuer et/ou le modifier. Pour la protection des développeurs et auteurs, la GPL stipule clairement qu'il n'y a pas de garantie pour ce logiciel libre. Aux fins à la fois des utilisateurs et auteurs, la GPL requiert que les versions modifiées soient marquées comme changées, afin que leurs problèmes ne soient pas attribués de façon erronée aux auteurs des versions précédentes.

Certains dispositifs sont conçus pour empêcher l'accès des utilisateurs à l'installation ou l'exécution de versions modifiées du logiciel à l'intérieur de ces dispositifs, alors que les fabricants le peuvent. Ceci est fondamentalement incompatible avec le but de protéger la liberté des utilisateurs de modifier le logiciel. L'aspect systématique de tels abus se produit dans le secteur des produits destinés aux utilisateurs individuels, ce qui est précisément ce qui est le plus inacceptable. Aussi, nous avons conçu cette version de la GPL pour prohiber cette pratique pour ces produits. Si de tels problèmes surviennent dans d'autres domaines, nous nous tenons prêt à étendre cette restriction à ces domaines dans de futures versions de la GPL, autant qu'il sera nécessaire pour protéger la liberté des utilisateurs.

Finalement, chaque programme est constamment menacé par les brevets logiciels. Les États ne devraient pas autoriser de tels brevets à restreindre le développement et l'utilisation de logiciels libres sur des ordinateurs d'usage général; mais dans ceux qui le font, nous voulons spécialement éviter le danger que les brevets appliqués à un programme libre puisse le rendre effectivement propriétaire. Pour empêcher ceci, la GPL assure que les brevets ne peuvent être utilisés pour rendre le programme non-libre.

Les termes précis et conditions concernant la copie, la distribution et la modification suivent.

TERMES ET CONDITIONS**Article 0. Définitions.**

"Cette Licence" se réfère à la version 3 de la "GNU General Public License" (le texte original en anglais).

"Droit d'Auteur" signifie aussi les droits du "copyright" ou voisins qui s'appliquent à d'autres types d'œuvres, tels que celles sur les masques de semi-conducteurs.

"Le Programme" se réfère à toute œuvre qui peut être sujette au Droit d'Auteur ("copyright") et dont les droits d'utilisation sont concédés en vertu de cette Licence. Chacun des Licenciés, à qui cette Licence est concédée, est désigné par "vous." Les "Licenciés" et les "Destinataires" peuvent être des personnes physiques ou morales (individus ou organisations).

"Modifier" une œuvre signifie en obtenir une copie et adapter tout ou partie de l'œuvre d'une façon qui nécessite une autorisation d'un titulaire de Droit d'Auteur, autre que celle permettant d'en produire une copie conforme. L'œuvre résultante est appelée une "version modifiée" de la précédente œuvre, ou une œuvre "basée sur" la précédente œuvre.

Une "Œuvre Couverte" signifie soit le Programme non modifié soit une œuvre basée sur le Programme.

"Propager" une œuvre signifie faire quoi que ce soit avec elle qui, sans permission, vous rendrait directement ou indirectement responsable d'un délit de contrefaçon suivant les lois relatives au Droit d'Auteur, à l'exception de son exécution sur un ordinateur ou de la modification d'une copie privée. La propagation inclut la copie, la distribution (avec ou sans modification), la mise à disposition envers le public, et aussi d'autres activités dans certains pays.

"Acheminer" une œuvre signifie tout moyen de propagation de celle-ci qui permet à d'autres parties d'en réaliser ou recevoir des copies. La simple interaction d'un utilisateur à travers un réseau informatique, sans transfert effectif d'une copie, ne constitue pas un acheminement.

Une interface utilisateur interactive affiche des "Notices Légales Approuvées" quand elle comprend un dispositif convenable, bien visible et évident qui (1) affiche une notice appropriée sur les droits d'auteur et (2) informe l'utilisateur qu'il n'y a pas de garantie pour l'œuvre (sauf si des garanties ont été fournies hors du cadre de cette Licence), que les licenciés peuvent acheminer l'œuvre sous cette Licence, et comment consulter une copie de cette Licence. Si l'interface présente une liste de commandes utilisateur ou d'options, tel qu'un menu, un élément évident dans la liste présentée remplit ce critère.

Article 1. Code source.

Le "code source" d'une œuvre signifie la forme préférée

de l'œuvre qui permet ou facilite les modifications de celle-ci. Le "code objet" d'une œuvre signifie toute forme de l'œuvre qui n'en est pas le code source.

Une "Interface Standard" signifie une interface qui est soit celle d'une norme officielle définie par un organisme de normalisation reconnu ou, dans le cas des interfaces spécifiées pour un langage de programmation particulier, une interface largement utilisée parmi les développeurs qui travaillent dans ce langage.

Les "Bibliothèques Système" d'une œuvre exécutable incluent tout ce qui, en dehors de l'œuvre dans son ensemble, (a) est inclus dans la forme usuelle de paquetage d'un Composant Majeur mais ne fait pas partie de ce Composant Majeur et (b) sert seulement à permettre l'utilisation de l'œuvre avec ce Composant Majeur ou à mettre en œuvre une Interface Standard pour laquelle une mise en œuvre est disponible au public sous forme de code source; un "Composant Majeur" signifie, dans ce contexte, un composant majeur essentiel (noyau, système de fenêtre, etc.) du système d'exploitation (le cas échéant) d'un système sur lequel l'œuvre exécutable fonctionne, ou bien un compilateur utilisé pour produire le code objet de l'œuvre, ou un interprète de code objet utilisé pour exécuter celui-ci.

Le "Source Correspondant" d'une œuvre sous forme de code objet signifie l'ensemble des codes sources nécessaires pour générer, installer et (dans le cas d'une œuvre exécutable) exécuter le code objet et modifier l'œuvre, y compris les scripts pour contrôler ces activités. Cependant, cela n'inclut pas les Bibliothèques Système de l'œuvre, ni les outils d'usage général ou les programmes libres généralement disponibles qui peuvent être utilisés sans modification pour achever ces activités mais ne sont pas partie de cette œuvre. Par exemple le Source Correspondant inclut les fichiers de définition d'interfaces associés aux fichiers sources de l'œuvre, et le code source des bibliothèques partagées et des sous-routines liées dynamiquement, pour lesquelles l'œuvre est spécifiquement conçue pour les requérir via, par exemple, des communications de données ou contrôles de flux internes entre ces sous-programmes et d'autres parties de l'œuvre.

Le Source Correspondant n'a pas besoin d'inclure tout ce que les utilisateurs peuvent régénérer automatiquement à partir d'autres parties du Source Correspondant.

Le Source Correspondant pour une œuvre sous forme de code source est cette même œuvre.

Article 2. Permissions de base.

Tous les droits accordés suivant cette Licence le sont jusqu'au terme des Droits d'Auteur ("copyright") sur le Programme, et sont irrévocables pourvu que les conditions établies soient remplies. Cette Licence affirme explicitement votre permission illimitée d'exécuter le Programme non modifié. La sortie produite par l'exécution d'une Œuvre Couverte n'est couverte par cette Licence que si cette sortie, étant donné leur contenu, constitue une Œuvre Couverte. Cette Licence reconnaît vos propres droits d'usage raisonnable ("fair use" en législation des États-Unis d'Amérique) ou autres équivalents, tels qu'ils sont pourvus par la loi applicable sur le Droit d'Auteur ("copyright").

Vous pouvez créer, exécuter et propager sans condition des Œuvres Couvertes que vous n'acheminiez pas, aussi longtemps que votre licence demeure en vigueur. Vous pouvez acheminer des Œuvres Couvertes à d'autres personnes dans le seul but de leur faire réaliser des modifications à votre usage exclusif, ou pour qu'ils vous fournissent des facilités vous permettant d'exécuter ces œuvres, pourvu que vous vous conformiez aux termes de cette Licence lors de l'acheminement de tout matériel dont vous ne contrôlez pas le Droit d'Auteur ("copyright"). Ceux qui, dès lors, réalisent ou exécutent pour vous les Œuvres Couvertes ne doivent avoir le faire qu'exclusivement pour votre propre compte, sous votre direction et votre contrôle, suivant des termes qui leur interdisent de réaliser, en dehors de leurs relations avec vous, toute copie de votre matériel soumis au Droit d'Auteur.

L'acheminement dans toutes les autres circonstances n'est permis que selon les conditions établies ci-dessous. La concession de sous-licences n'est pas autorisée; l'article 10 rend cet usage non nécessaire.

Article 3. Protection des droits légaux des utilisateurs envers les lois anti-contournement.

Aucune Œuvre Couverte ne doit être vue comme faisant partie d'une mesure technologique effective selon toute loi applicable remplissant les obligations prévues à l'article 11 du traité international sur le droit d'auteur adopté à l'OMPI le 20 décembre 1996, ou toutes lois similaires qui prohibent ou restreignent le contournement de telles mesures.

Si vous acheminez une Œuvre Couverte, vous renoncez à tout pouvoir légal d'interdire le contournement des mesures technologiques dans tous les cas où un tel contournement serait effectué en exerçant les droits prévus dans cette Licence pour cette Œuvre Couverte, et vous déclarez rejeter toute intention de limiter l'opération ou la modification de l'Œuvre, en tant que moyens pour renforcer, à l'encontre des utilisateurs de cette Œuvre, vos droits légaux ou ceux de tierces parties d'interdire le contournement desdites mesures technologiques.

Article 4. Acheminement des copies conformes.

Vous pouvez acheminer des copies conformes du code source du Programme tel que vous l'avez reçu, sur n'importe quel support, pourvu que vous publiiez scrupuleusement et de façon appropriée sur chaque copie une notice de Droit d'Auteur appropriée; gardez intacts toutes les notices établissant que cette Licence et toutes les termes additionnels non permisifs ajoutés en accord avec l'article 7 s'appliquent à ce code; et donnez à chacun des Destinataires une copie de cette Licence en même temps que le Programme.

Vous pouvez facturer un prix quelconque, y compris gratuit, pour chacune des copies que vous acheminez, et vous pouvez offrir une protection additionnelle de support ou de garantie en échange d'un paiement.

Article 5. Acheminement des versions sources modifiées.

Vous pouvez acheminer une œuvre basée sur le Programme, ou bien les modifications pour le produire à partir du Programme, sous la forme de code source suivant les termes de l'article 4, pourvu que vous satisfaisiez aussi à chacune des conditions requises suivantes :

- a) L'œuvre doit comporter des notices évidentes établissant que vous l'avez modifiée et donnant la date correspondante.
- b) L'œuvre doit comporter des notices évidentes établissant qu'elle est éditée selon cette Licence et les conditions ajoutées d'après l'article 7. Cette obligation vient modifier l'obligation de l'article 4 de "garder intacts toutes les notices."
- c) Vous devez licencier l'œuvre entière, comme un tout, suivant cette Licence à quiconque entre en possession d'une copie. Cette Licence s'appliquera en conséquence, avec les termes additionnels applicables prévus par l'article 7, à la totalité de l'œuvre et chacune de ses parties, indépendamment de la façon dont elles sont empaquetées. Cette licence ne donne aucune permission de licencier l'œuvre d'une autre façon, mais elle n'invalide pas une telle permission que vous auriez reçue séparément.
- d) Si l'œuvre a des interfaces utilisateur interactives, chacune doit afficher les Notices Légales Approuvées; cependant si le Programme a des interfaces qui n'affichent pas les Notices Légales Approuvées, votre œuvre n'a pas à les modifier pour qu'elles les affichent.

Une compilation d'une Œuvre Couverte avec d'autres œuvres séparées et indépendantes, qui ne sont pas par leur nature des extensions de l'Œuvre Couverte, et qui ne sont pas combinées avec elle de façon à former un programme plus large, dans ou sur un volume de stockage ou un support de distribution, est appelé un "agrégat" si la compilation et son Droit d'Auteur résultant ne sont pas utilisés pour limiter l'accès ou les droits légaux des utilisateurs de la compilation en deçà de ce que permettent les œuvres individuelles. L'inclusion d'une Œuvre Couverte dans un agrégat ne cause pas l'application de cette Licence aux autres parties de l'agrégat.

Article 6. Acheminement des formes non sources.

Vous pouvez acheminer sous forme de code objet une Œuvre Couverte suivant les termes des articles 4 et 5, pourvu que vous acheminez également suivant les termes de cette Licence le Source Correspondant lisible par une machine, d'une des façons suivantes :

- a) Acheminer le code objet sur, ou inclus dans, un produit physique (y compris un support de distribution physique), accompagné par le Source Correspondant fixé sur un support physique durable habituellement utilisé pour les échanges de logiciels.
- b) Acheminer le code objet sur, ou inclus dans, un produit physique (y compris un support de distribution physique), accompagné d'une offre écrite, valide pour au moins trois années et valide pour aussi longtemps que vous fournissez des pièces de rechange ou un support client pour ce modèle de produit, afin de donner à quiconque possède le code objet soit (1) une copie du Source Correspondant à tout logiciel dans ce produit qui est couvert par cette Licence, sur un support physique durable habituellement utilisé pour les échanges de logiciels, pour un prix non supérieur au coût raisonnable de la réalisation physique de l'acheminement de la source, ou soit (2) un accès permettant de copier le Source Correspondant depuis un serveur réseau sans frais.
- c) Acheminer des copies individuelles du code objet avec une copie de l'offre écrite de fournir le Source Correspondant. Cette alternative est permise seulement occasionnellement et non-commercialement, et seulement si vous avez reçu le code objet avec une telle offre, en accord avec l'article 6 alinéa b.
- d) Acheminer le code objet en offrant un accès depuis un emplacement désigné (gratuit ou contre facturation) et offrir un accès équivalent au Source Correspondant de la même façon via le même emplacement et sans facturation supplémentaire. Vous n'avez pas besoin d'obliger les Destinataires à copier le Source Correspondant en même temps que le code objet. Si l'emplacement pour copier le code objet est un serveur réseau, le Source Correspondant peut être sur un serveur différent (opéré par vous ou par un tiers) qui supporte des facilités équivalentes de copie, pourvu que vous mainteniez des directions claires à proximité du code objet indiquant où trouver le Source Correspondant. Indépendamment de quel serveur héberge le Source Correspondant, vous res-

tez obligé de vous assurer qu'il reste disponible aussi longtemps que nécessaire pour satisfaire à ces obligations.

■ e) Acheminer le code objet en utilisant une transmission d'égal-à-égal, pourvu que vous informiez les autres participants sur l'endroit où le code objet et le Source Correspondant de l'œuvre sont offerts sans frais au public général suivant l'article 6 alinéa d.

Une portion séparable du code objet, dont le code source est exclu du Source Correspondant en tant que Bibliothèque Système, n'a pas besoin d'être incluse dans l'acheminement de l'œuvre sous forme de code objet.

Un "Produit Utilisateur" est soit (1) un "Produit de Consommation", ce qui signifie toute propriété personnelle tangible normalement utilisée à des fins personnelles, familiales ou relatives au foyer, soit (2) toute chose conçue ou vendue pour l'incorporation dans un lieu d'habitation. Pour déterminer si un produit constitue un Produit de Consommation, les cas ambigus sont résolus en fonction de la couverture. Pour un produit particulier reçu par un utilisateur particulier, l'expression "normalement utilisée" ci-avant se réfère à une utilisation typique ou l'usage commun de produits de même catégorie, indépendamment du statut de cet utilisateur particulier ou de la façon spécifique dont cet utilisateur particulier utilise effectivement ou s'attend lui-même ou est attendu à utiliser ce produit. Un produit est un Produit de Consommation indépendamment du fait que ce produit ou n'a pas d'utilisations substantielles commerciales, industrielles ou hors Consommation, à moins que de telles utilisations représentent le seul mode significatif d'utilisation du produit.

Les "Informations d'Installation" d'un Produit Utilisateur signifient toutes les méthodes, procédures, clés d'autorisation ou autres informations requises pour installer et exécuter des versions modifiées d'une Œuvre Couverte dans ce Produit Utilisateur à partir d'une version modifiée de son Source Correspondant. Les informations qui suffisent à assurer la continuité de fonctionnement du code objet modifié ne doivent en aucun cas être empêchées ou interférées du seul fait qu'une modification a été effectuée.

Si vous achetez le code objet d'une Œuvre Couverte dans, ou avec, ou spécifiquement pour l'utilisation dans, un Produit Utilisateur et si l'acheminement se produit en tant qu'élément d'une transaction dans laquelle le droit de possession et d'utilisation du Produit Utilisateur est transféré au Destinataire définitivement ou pour un terme fixé (indépendamment de la façon dont la transaction est caractérisée), le Source Correspondant acheminé selon cet article-ci doit être accompagné des Informations d'Installation. Mais cette obligation ne s'applique pas si ni vous ni aucune tierce partie ne détient la possibilité d'installer un code objet modifié sur le Produit Utilisateur (par exemple, l'œuvre a été installée en mémoire morte).

L'obligation de fournir les Informations d'Installation n'inclut pas celle de continuer à fournir un service de support, une garantie ou des mises à jour pour une œuvre qui a été modifiée ou installée par le Destinataire, ou pour le Produit Utilisateur dans lequel elle a été modifiée ou installée. L'accès à un réseau peut être rejeté quand la modification elle-même affecte matériellement et défavorablement les opérations du réseau ou viole les règles et protocoles de communication au travers du réseau.

Le Source Correspondant acheminé et les Informations d'Installation fournies, en accord avec cet article, doivent être dans un format publiquement documenté (et dont une implémentation est disponible auprès du public sous forme de code source) et ne doit nécessiter aucune clé ou mot de passe spécial pour le dépaquetage, la lecture ou la copie.

Article 7. Termes additionnels.

Les « permissions additionnelles » désignent les termes qui supplémentent ceux de cette Licence en émettant des exceptions à l'une ou plusieurs de ses conditions. Les permissions additionnelles qui sont applicables au Programme entier doivent être traitées comme si elles étaient incluses dans cette Licence, dans les limites de leur validité suivant la loi applicable. Si des permissions additionnelles s'appliquent seulement à une partie du Programme, cette partie peut être utilisée séparément suivant ces permissions, mais le Programme tout entier reste gouverné par cette Licence sans regard aux permissions additionnelles.

Quand vous achetez une copie d'une Œuvre Couverte, vous pouvez à votre convenance ôter toute permission additionnelle de cette copie, ou de n'importe quelle partie de celui-ci. (Des permissions additionnelles peuvent être rédigées de façon à requérir leur propre suppression dans certains cas où vous modifiez l'œuvre.) Vous pouvez placer les permissions additionnelles sur le matériel acheminé, ajoutées par vous à une Œuvre Couverte pour laquelle vous avez ou pouvez donner les permissions de Droit d'Auteur ("copyright") appropriées. Nonobstant toute autre clause de cette Licence, pour tout constituant que vous ajoutez à une Œuvre Couverte, vous pouvez (si autorisé par les titulaires de Droit d'Auteur pour ce constituant) supplémenter les termes de cette Licence avec des termes :

■ a) qui rejettent la garantie ou limitent la responsabilité

de façon différente des termes des articles 15 et 16 de cette Licence; ou

■ b) qui requièrent la préservation de notices légales raisonnables spécifiées ou les attributions d'auteur dans ce constituant ou dans les Notices Légales Appropriées affichées par les œuvres qui le contiennent; ou

■ c) qui prohibent la représentation incorrecte de l'origine de ce constituant, ou qui requièrent que les versions modifiées d'un tel constituant soient marquées par des moyens raisonnables comme différentes de la version originale; ou

■ d) qui limitent l'usage à but publicitaire des noms des concédants de licence et des auteurs du constituant; ou

■ e) qui refusent à accorder des droits selon la législation relative aux marques commerciales, pour l'utilisation dans des noms commerciaux, marques commerciales ou marques de services; ou

■ f) qui requièrent l'indemnisation des concédants de licences et auteurs du constituant par quiconque achemine ce constituant (ou des versions modifiées de celui-ci) en assumant contractuellement la responsabilité envers le Destinataire, pour toute responsabilité que ces engagements contractuels imposent directement à ces octroyants de licences et auteurs.

Tous les autres termes additionnels non permisifs sont considérés comme des « restrictions avancées » dans le sens de l'article 10. Si le Programme tel que vous l'avez reçu, ou toute partie de celui-ci, contient une notice établissant qu'il est gouverné par cette Licence en même temps qu'un terme qui est une restriction avancée, vous pouvez ôter ce terme. Si un document de licence contient une restriction avancée mais permet la reconcession de licence ou l'acheminement suivant cette Licence, vous pouvez ajouter une Œuvre Couverte constituante gouvernée par les termes de ce document de licence, pourvu que la restriction avancée ne survit pas à une telle cession de licence ou un tel acheminement.

Si vous ajoutez des termes à une Œuvre Couverte en accord avec cet article, vous devez placer, dans les fichiers sources appropriés, une déclaration des termes additionnels qui s'appliquent à ces fichiers, ou une notice indiquant où trouver les termes applicables.

Les termes additionnels, qu'ils soient permisifs ou non permisifs, peuvent être établis sous la forme d'une licence écrite séparément, ou établis comme des exceptions; les obligations ci-dessus s'appliquent dans chacun de ces cas.

Article 8. Terminaison.

Vous ne pouvez ni modifier ni installer une Œuvre Couverte autrement que suivant les termes de cette Licence. Toute autre tentative de le propager ou le modifier est nulle et terminera automatiquement vos droits selon cette Licence (y compris toute licence de brevet accordée selon le troisième paragraphe de l'article 11).

Cependant, si vous cessez toute violation de cette Licence, alors votre licence depuis un titulaire de Droit d'Auteur ("copyright") est réinstaurée (a) à titre provisoire à moins que et jusqu'à ce que le titulaire de Droit d'Auteur termine finalement et explicitement votre licence, et (b) de façon permanente si le titulaire de Droit d'Auteur ne parvient pas à vous notifier de la violation par quelque moyen raisonnable dans les soixante (60) jours après la cessation.

De plus, votre licence depuis un titulaire particulier de Droit d'Auteur est réinstaurée de façon permanente si ce titulaire vous a notifié de la violation par quelque moyen raisonnable, et si c'est la première fois que vous avez reçu une notification de violation de cette Licence (pour une œuvre quelconque) depuis ce titulaire de Droit d'Auteur, et si vous résolvez la violation dans les trente (30) jours qui suivent votre réception de la notification.

La terminaison de vos droits suivant cette section ne terminera pas les licences des parties qui ont reçu des copies ou droits de votre part suivant cette Licence. Si vos droits ont été terminés et non réinstaurés de façon permanente, vous n'êtes plus qualifié à recevoir de nouvelles licences pour les mêmes constituants selon l'article 10.

Article 9. Acceptation non requise pour obtenir des copies.

Vous n'êtes pas obligé d'accepter cette licence afin de recevoir ou exécuter une copie du Programme. La propagation asservie d'une Œuvre Couverte qui se produit simplement en conséquence d'une transmission d'égal-à-égal pour recevoir une copie ne nécessite pas l'acceptation. Cependant, rien d'autre que cette Licence ne vous accorde la permission de propager ou modifier une quelconque Œuvre Couverte. Ces actions enfreignent le Droit d'Auteur si vous n'acceptez pas cette Licence. Par conséquent, en modifiant ou propageant une Œuvre Couverte, vous indiquez votre acceptation de cette Licence pour agir ainsi.

Article 10. Cession automatique de Licence aux Destinataires et intermédiaires.

Chaque fois que vous achetez une Œuvre Couverte, le Destinataire reçoit automatiquement une licence de la part des concédants originaux, pour exécuter, modifier et propager cette œuvre, suivant les termes de cette Licence. Vous n'êtes pas responsable du renforcement de la conformation des tierces parties aux termes de cette Licence.

Une "transaction d'entité" désigne une transaction qui

transfère le contrôle d'une organisation, ou de substantiellement tous ses actifs, ou la subdivision d'une organisation, ou la fusion de plusieurs organisations. Si la propagation d'une Œuvre Couverte résulte d'une transaction d'entité, chaque partie à cette transaction qui reçoit une copie de l'œuvre reçoit aussi les licences pour l'œuvre que le prédécesseur intéressé à cette partie avait ou pourrait donner selon le paragraphe précédent, plus un droit de possession du Source Correspondant de cette œuvre depuis le prédécesseur intéressé si ce prédécesseur en dispose ou peut l'obtenir par des efforts raisonnables.

Vous ne pouvez imposer aucune restriction avancée dans l'exercice des droits accordés ou affirmés selon cette Licence. Par exemple, vous ne pouvez imposer aucun paiement pour la licence, aucune royauté, ni aucune autre charge pour l'exercice des droits accordés selon cette Licence; et vous ne pouvez amorcer aucun litige judiciaire (y compris une réclamation croisée ou contre-réclamation dans un procès) sur l'allégation qu'une revendication de brevet est enfreinte par la réalisation, l'utilisation, la vente, l'offre de vente, ou l'importation du Programme ou d'une quelconque portion de celui-ci.

Article 11. Brevets.

Un « contributeur » est un titulaire de Droit d'Auteur ("copyright") qui autorise l'utilisation selon cette Licence du Programme ou de l'œuvre sur laquelle le Programme est basé. L'œuvre ainsi soumise à licence est appelée la "version contributive" de ce contributeur. Les "revendications de brevets essentielles" sont toutes les revendications de brevets détenues ou contrôlées par le contributeur, qu'elles soient déjà acquises par lui ou acquises subseqüemment, qui pourraient être enfreintes de quelque manière, permises par cette Licence, sur la réalisation, l'utilisation ou la vente de la version contributive de celui-ci. Aux fins de cette définition, le "contrôle" inclut le droit de concéder des sous-licences de brevets d'une manière consistante, nécessaire et suffisante, avec les obligations de cette Licence.

Chaque contributeur vous accorde une licence de brevet non exclusive, mondiale et libre de toute royauté, selon les revendications de brevet essentielles, pour réaliser, utiliser, vendre, offrir à la vente, importer et autrement exécuter, modifier et propager les contenus de sa version contributive.

Dans les trois paragraphes suivants, une "licence de brevet" désigne tous les accords ou engagements exprimés, quel que soit le nom que vous lui donnez, de ne pas mettre en vigueur un brevet (telle qu'une permission explicite pour mettre en pratique un brevet, ou un accord pour ne pas poursuivre un Destinataire pour cause de violation de brevet). "Accorder" une telle licence de brevet à une partie signifie conclure un tel accord ou engagement à ne pas faire appliquer le brevet à cette partie.

Si vous achetez une Œuvre Couverte, dépendant en connaissance d'une licence de brevet, et si le Source Correspondant de l'œuvre n'est pas disponible à quiconque copie, sans frais et suivant les termes de cette Licence, à travers un serveur réseau publiquement accessible ou tout autre moyen immédiatement accessible, alors vous devez soit (1) rendre la Source Correspondante ainsi disponible, soit (2) vous engager à vous priver pour vous-même du bénéfice de la licence de brevet pour cette œuvre particulière, soit (3) vous engager, d'une façon consistante avec les obligations de cette Licence, à étendre la licence de brevet aux Destinataires de cette œuvre. "Dépendant en connaissance" signifie que vous avez effectivement connaissance que, selon la licence de brevet, votre acheminement de l'Œuvre Couverte dans un pays, ou l'utilisation de l'Œuvre Couverte par votre Destinataire dans un pays, enfreindrait un ou plusieurs brevets identifiables dans ce pays où vous avez des raisons de penser qu'ils sont valides.

Si, conformément à ou en liaison avec une même transaction ou un même arrangement, vous achetez, ou propagez en procurant un acheminement de, une Œuvre Couverte et si vous accordez une licence de brevet à l'une des parties recevant l'Œuvre Couverte pour lui permettre d'utiliser, propager, modifier ou acheminer une copie spécifique de l'Œuvre Couverte, alors votre accord est automatiquement étendu à tous les Destinataires de l'Œuvre Couverte et des œuvres basées sur celle-ci.

Une licence de brevet est "discriminatoire" si, dans le champ de sa couverture, elle n'inclut pas un ou plusieurs des droits qui sont spécifiquement accordés selon cette Licence, ou en prohibe l'exercice, ou est conditionnée par le non-exercice d'un ou plusieurs de ces droits. Vous ne pouvez pas acheminer une Œuvre Couverte si vous êtes partie à un arrangement, selon lequel une partie tierce exerçant son activité dans la distribution de logiciels et à laquelle vous effectuez un paiement fondé sur l'étendue de votre activité d'acheminement de l'œuvre, et selon lequel la partie tierce accorde, à une quelconque partie qui recevrait depuis vous l'Œuvre Couverte, une licence de brevet discriminatoire (a) en relation avec les copies de l'Œuvre Couverte acheminées par vous (ou les copies réalisées à partir de ces copies), ou (b) avant tout destinée à et en relation avec des produits spécifiques ou compilations contenant l'Œuvre Couverte, à moins que vous ayez conclu cet arrangement ou que la licence de brevet ait été accordée avant le 28 mars 2007.

Rien dans cette Licence ne devrait être interprété comme

devant exclure ou limiter toute licence implicite ou d'autres moyens de défense à une infraction qui vous seraient autrement disponible selon la loi applicable relative aux brevets.

Article 12. Non abandon de la liberté des autres.

Si des conditions vous sont imposées (que ce soit par décision judiciaire, par un accord ou autrement) qui contredisent les conditions de cette Licence, elles ne vous excluent pas des conditions de cette Licence. Si vous ne pouvez pas acheminer une Œuvre Couverte de façon à satisfaire simultanément vos obligations suivant cette Licence et toutes autres obligations pertinentes, alors en conséquence vous ne pouvez pas du tout l'acheminer. Par exemple, si vous avez un accord sur des termes qui vous obligent à collecter pour le rachat des royalties devant ceux à qui vous achetez le Programme, la seule façon qui puisse vous permettre de satisfaire à la fois à ces termes et ceux de cette Licence sera de vous abstenir entièrement d'acheminer le Programme.

Article 13. Utilisation avec la Licence Générale Publique Affero GNU.

Nonobstant toute autre clause de cette Licence, vous avez la permission de lier ou combiner toute Œuvre Couverte avec une œuvre placée sous la version 3 de la Licence Générale Publique GNU Affero ("GNU Affero General Public License") en une seule œuvre combinée, et d'acheminer l'œuvre résultante. Les termes de cette Licence continueront à s'appliquer à la partie formant une Œuvre Couverte, mais les obligations spéciales de la Licence Générale Publique GNU Affero, article 13, concernant l'interaction à travers un réseau, s'appliqueront à la combinaison en tant que telle.

Article 14. Versions révisées de cette Licence.

La Free Software Foundation peut publier des versions révisées et/ou nouvelles de la Licence Générale Publique GNU ("GNU General Public License") de temps en temps. De telles versions nouvelles resteront similaires dans l'esprit avec la présente version, mais peuvent différer dans le détail afin de traiter de nouveaux problèmes ou préoccupations.

Chaque version reçoit un numéro de version distinctif. Si le Programme indique qu'une version spécifique de la Licence Générale Publique GNU "ou toute version ultérieure" ("or any later version") s'applique à celui-ci, vous avez le choix de suivre soit les termes et conditions de cette version numérotée, soit ceux de n'importe quelle version publiée ultérieurement par la Free Software Foundation. Si le Programme n'indique pas une version spécifique de la Licence Générale Publique GNU, vous pouvez choisir l'une quelconque des versions qui ont été publiées par la Free Software Foundation.

Si le Programme spécifie qu'un intermédiaire peut décider quelles versions futures de la Licence Générale Publique GNU peut être utilisée, la déclaration publique d'acceptation d'une version par cet intermédiaire vous autorise à choisir cette version pour le Programme.

Des versions ultérieures de la licence peuvent vous donner des permissions additionnelles ou différentes. Cependant aucune obligation additionnelle n'est imposée à l'un des auteurs ou titulaires de Droit d'Auteur du fait de votre choix de suivre une version ultérieure.

Article 15. Déclaration d'absence de garantie.

Il n'y a aucune garantie pour le programme, dans les limites permises par la loi applicable. À moins que cela ne soit établi différemment par écrit, les propriétaires de droits et/ou les autres parties fournissent le programme "en l'état" sans garantie d'aucune sorte, qu'elle soit exprimée ou implicite, ceci comprenant, sans se limiter à celles-ci, les garanties implicites de commercialisabilité et d'adéquation à un objectif particulier. Vous assumez le risque entier concernant la qualité et les performances du programme. Dans l'éventualité où le programme s'avérerait défectueux, vous assumez les coûts de tous les services, réparations ou corrections nécessaires.

Article 16. Limitation de responsabilité.

En aucune autre circonstance que celles requises par la loi applicable ou accordées par écrit, un titulaire de droits sur le programme, ou tout autre partie qui modifie ou achemine le programme comme permis ci-dessus, ne peut être tenu pour responsable envers vous pour les dommages, incluant tout dommage général, spécial, accidentel ou induit survenant par suite de l'utilisation ou de l'incapacité d'utiliser le programme (y compris, sans se limiter à celles-ci, la perte de données ou l'inexactitude des données retournées ou les pertes subies par vous ou des parties tierces ou l'incapacité du programme à fonctionner avec tout autre programme), même si un tel titulaire ou toute autre partie a été avisé de la possibilité de tels dommages.

Article 17. Interprétation des sections 15 et 16.

Si la déclaration d'absence de garantie et la limitation de responsabilité fournies ci-dessus ne peuvent prendre effet localement selon leurs termes, les cours de justice qui les examinent doivent appliquer la législation locale qui approche au plus près possible une levée absolue de toute responsabilité civile liée au Programme, à moins qu'une garantie ou assumption de responsabilité accompagne une copie du Programme en échange d'un paiement.